

Bulletin Municipal 2025



SAINT - CYR
SUR - MENTHON



SAINT CYR SUR MENTHON
13 JANVIER 2024

Conscrits des classes en 4

Flash Photo Mâcon



✕ En qualité de maire, quel est le moment que tu retiens cette année ?

2024 restera la première année de mon mandat de maire, une année forcément différente des autres. Les mois se sont succédés à une vitesse folle, apportant leurs lots de problèmes et de solutions à trouver sans oublier les contraintes administratives et les exigences de l'Etat.

2024 m'aura permis de commencer à mettre en œuvre la politique participative que je souhaite pour la commune. Je crois aux rencontres et aux échanges. Le travail engagé avec les riverains de la route de Bâgé est une première concrétisation. Ensemble, nous avons réfléchi et cherché des solutions pour sécuriser cette route communale où la circulation est importante et la vitesse souvent excessive. Le « y a qu'à » et « il faut que » des réseaux sociaux sont peu productifs, il est important d'échanger et de prendre en compte les contraintes qu'elles soient techniques ou réglementaires. Il était primordial de travailler en véritable concertation avec les riverains qui sont les premiers concernés.

L'autre moment que je souhaite retenir est le brunch des nouveaux habitants. Une première dans la commune à laquelle je tenais particulièrement. Une trentaine de personnes a répondu présente, l'occasion de présenter la commune mais surtout de faire connaissance autour d'un moment de convivialité et de bien accueillir les nouveaux venus afin de favoriser leur intégration.

Sur le plan affectif, je retiens le banquet des conscrits de la 4 qui a réuni mère et fille (20 ans) autour du ruban bleu blanc rouge. Un joli moment de la vie d'une maire...

✕ Quelles sont les grandes réalisations de 2024 ?

L'ouverture de l'espace de santé et de la résidence « Les rives du Menthon » est un accomplissement. Longtemps attendu, ce bâtiment est un équipement important qui permet aux Saint-Cyriens de bénéficier en proximité d'une offre de soins. La résidence HAISSOR quant à elle, offre aux habitants prenant de l'âge, la possibilité de rester dans leur village en toute sécurité et ne pas être isolés. Elle permet également aux familles de rapprocher des parents âgés.

J'aurais aimé que la 2^{ème} réalisation ne soit pas nécessaire, pas utile. Je parle de l'installation de caméras de surveillance au PAV (Point d'Apport Volontaire). L'attente de subvention (novembre 2024) a retardé la mise en œuvre du projet mais elles sont désormais en place. Le dépôt de déchets sauvages sera donc fortement sanctionné. Les utilisateurs du PAV sont informés, à eux de se conformer aux bonnes pratiques. La tolérance 0 sera de rigueur.

✕ Quels sont les projets que tu souhaites voir se réaliser en 2025 ?

Evidemment, la rénovation de la salle polyvalente ! J'ai hâte que les Saint-Cyriens puissent découvrir et profiter de cette nouvelle infrastructure qui, nous l'espérons répondra aux différents besoins.

La réfection de la sacristie de l'Eglise est également attendue. Là aussi, nous avons été dans l'obligation d'attendre le verdict des subventions avant d'engager les travaux.

Sur un autre plan, je souhaite la mise en place d'une cérémonie de citoyenneté où seront remises les cartes d'électeur aux Saint-Cyriens nouvellement inscrits sur la liste électorale. L'occasion de rencontrer chaque jeune de 18 ans, de rappeler, en toute neutralité bien sûr, les fondamentaux de la République, de la démocratie et de pointer l'importance du vote au regard de l'histoire et de la participation à la vie démocratique du pays. Il me semble également intéressant de pouvoir échanger ensemble, en toute simplicité, sur les droits et devoirs civiques de chaque citoyen.

✕ Quelles difficultés rencontres-tu dans ta fonction de maire ?

Le temps. Le temps qui passe beaucoup trop vite ! Je suis une maire en activité professionnelle, salariée 3 jours par semaine. Les jeudis et vendredis sont pleinement consacrés à la mairie sans compter les nombreuses soirées de réunions communales, inter-communales et autres, ainsi que les représentations le week-end. C'est parfois un véritable travail d'équilibriste de conjuguer mandat, vie professionnelle et vie privée. Je sais que la présence du maire est fortement souhaitée lors des manifestations et des AG. Je participe souvent et toujours avec plaisir mais parfois, il m'est impossible d'être présente ou représentée. Bien que frustrant, c'est une réalité à laquelle je suis quelques fois confrontée et qui n'est pas toujours comprise.

Cette notion de temporalité peut se révéler déroutante au sein d'une collectivité territoriale et génère le sentiment que les projets n'avancent pas aussi vite que souhaité. Les questions de procédures, de subventions, de rouages administratifs impactent le déroulé et demandent de la patience. Il nous faut établir des priorités et rester flexible face aux imprévus pour avancer vers nos objectifs. Au final, il convient de se rappeler que le temps, une ressource précieuse, ne doit pas être uniquement considéré comme un compte à rebours de nos accomplissements mais comme une opportunité d'apprendre, de grandir et d'approfondir nos objectifs.

✕ Quel serait ton ou tes souhaits pour les Saint-Cyriens pour cette nouvelle année ?

Outre les traditionnels vœux de bonheur, de santé et de prospérité, je souhaite aux Saint-Cyriens de la sérénité et de l'harmonie dans leur vie. La tolérance et le respect restent des valeurs fondamentales qui favorisent le bien vivre ensemble.

Je souhaite que le dialogue reste « l'arme » privilégiée de tous les conflits et notamment de voisinage. Se parler, s'écouter, en se respectant, permet de régler bien des problèmes. Les fêtes de quartiers, des voisins font parties des solutions pour apprendre à se connaître et peut être anticiper certains problèmes. Je ne peux qu'encourager les Saint-Cyriens à les instaurer ou les perpétuer en 2025.

Je fais également le vœu de voir l'offre de soins se renforcer et se diversifier au sein de l'espace de santé, tout comme l'offre commerciale. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux restaurateurs ainsi qu'un primeur, alors pourquoi ne pas continuer sur cette belle lancée et rendre notre commune encore plus attractive.

Vie municipale



Gilles Bas



Marie-Ange Bost



Denis Catherin



Sophie Collard



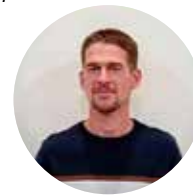
Michel Jambon



Jérémy Landrix



Jean-Paul Launay



Nicolas Mouroux



Nathalie Fontaine



Catherine Poncet



Denise Trespaille



Nathalie Viennot Renaudot

✘ Les commissions municipales sont animées par les maires adjoints :

Dominique Morel, Marie-Angélique Goyon, Agapito Fernandez, Sandrine Bourcet et par le conseiller municipal délégué : Bruno Pelletier

✘ Commission Voirie-Sécurité animée par Dominique Morel :

Gilles Bas, Marie-Ange Bost, Michel Jambon, Jérémy Landrix et Denise Trespaille

✘ Commission Jeunesse animée par Sandrine Bourcet :

Denis Catherin, Sophie Collard, Michel Jambon

✘ Commission Vie Locale animée par Marie-Angélique Goyon :

Nathalie Fontaine, Bruno Pelletier, Catherine Poncet, Nathalie Viennot-Renaudot

✘ Commission Urbanisme-Bâtiments-Aménagement du Territoire animée par Agapito Fernandez :

Marie-Ange Bost, Denis Catherin, Jérémy Landrix, Jean-Paul Launay, Nicolas Mouroux, Denise Trespaille

✘ Commission Événementiel animée par Bruno Pelletier :

Gilles Bas, Sophie Collard, Nathalie Fontaine, Jérémy Landrix, Catherine Poncet

✘ Commission Finances :

Karine Palle Paret, Denis Catherin, Dominique Morel, Agapito Fernandez, Sandrine Bourcet, Marie-Angélique Goyon

✘ Les conseillers-ères communautaires :

Karine Palle Paret, Marie-Ange Bost et Bruno Pelletier (suppléant : Michel Jambon).

✘ Les autres délégués communautaires :

- Marie-Ange Bost : déléguée à la commission culture
- Bruno Pelletier : délégué à la commission aménagement du territoire et développement économique
- Sandrine Bourcet : déléguée à la commission services au public et aux familles
- Nathalie Fontaine : déléguée à la commission transition écologique, alimentaire et mobilité
- Dominique Morel : délégué à la commission eau et assainissement

D'autres groupes de travail sont organisés au cours de l'année pour traiter de sujets spécifiques.

Valérie Bourdon a souhaité mettre fin à son engagement municipal pour des raisons personnelles. Nous la remercions pour sa contribution.

- **SIEA** (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain) : Agapito Fernandez, Jean-Paul Launay (suppléant), Karine Palle Paret (suppléante)
- **SMIDOM** (Syndicat Mixte Intercommunal Des Ordures Ménagères) : Marie-Angélique Goyon, Michel Jambon (suppléant)
- **Consultatif pompiers** : Agapito Fernandez, Karine Palle Paret, Michel Jambon
- **Syndicat Veyle vivante** : Dominique Morel, Michel Jambon (suppléant)
- **Syndicat des Eaux Saône Veyle Reyssouze** : Dominique Morel, Jean-Paul Launay (suppléant)
- **Correspondante défense** : Marie-Ange Bost
- **CNAS** (Comité National d'Action Sociale) : Marie-Angélique Goyon et Florence Berry
- **Commission d'appel d'offres** : Karine Palle Paret (Présidente), Gilles Bas, Dominique Morel, Agapito Fernandez, Jérémy Landrix (suppléant), Nicolas Mouroux (suppléant), Denise Trespaille (suppléante)
- **CCID** (Commission Communale des Impôts Directs) : Agapito Fernandez
- **ScOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) : Jean-Paul Launay, Karine Palle Paret (suppléante)

✦ Les ressources humaines :

Après 3 années passées à l'école de Saint-Cyr en qualité d'ATSEM, Valérie Sivignon a décidé de partir vers d'autres horizons. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Elle est remplacée par Camille Thibert à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nathalie Poissonnet a décidé de prendre une année de disponibilité. Elle est remplacée par Florine Jean.



ATSEM - De gauche à droite : *Camille Thibert, Nadine Alban, Isabelle Penin, Florine Jean*



Photo insolite

Evelyne Juillard



Audrey Lorion



Sylvie Chatelet



Agents techniques et administratifs - De gauche à droite : *Axel Gaudemer (est embauché en CDD à temps non complet), Shany Chevrot, Jean-Luc Aulen, Florence Berry, Xavier Robin*



Agents périscolaires - De gauche à droite : *Philippe Valette, Brigitte Bessard et Corinne Morel*

Le budget

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et dépenses pour une année. Il est proposé par madame le Maire et voté par le Conseil Municipal.

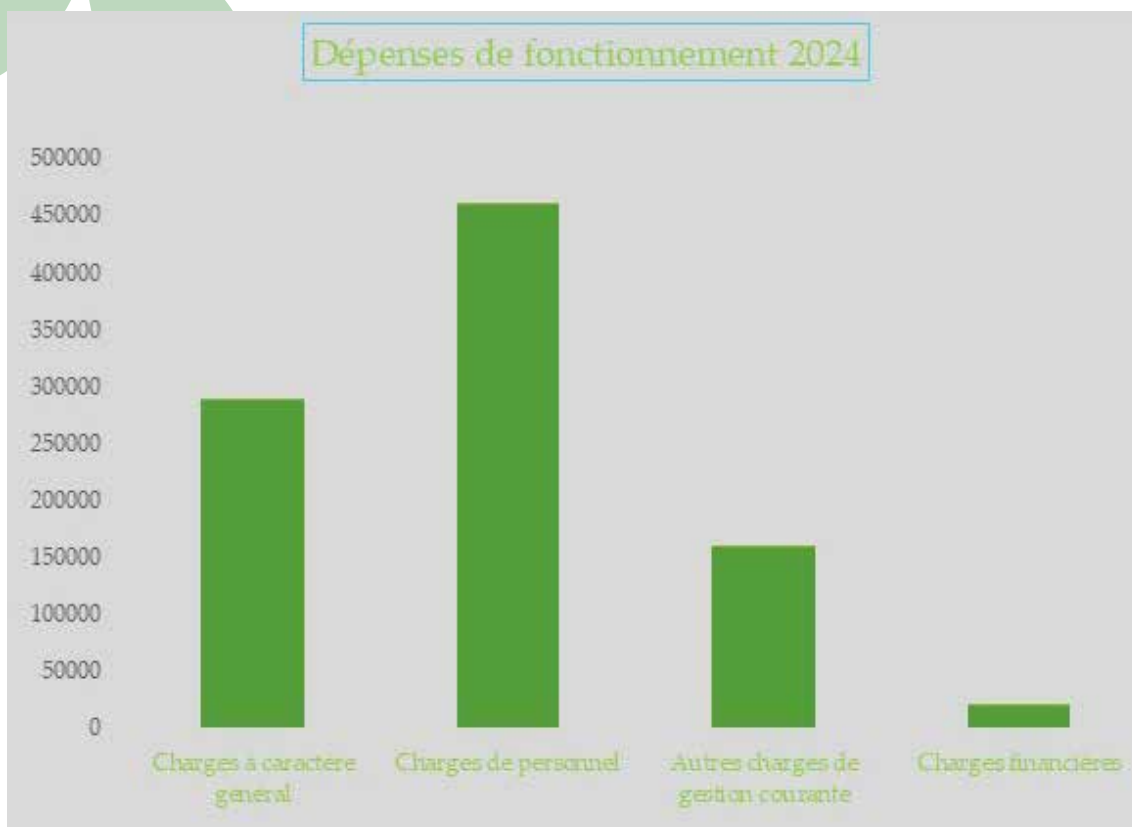
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. L'excédent dégagé par la section

fonctionnement représente l'autofinancement qui permet à la commune d'investir sans avoir recours à l'emprunt.

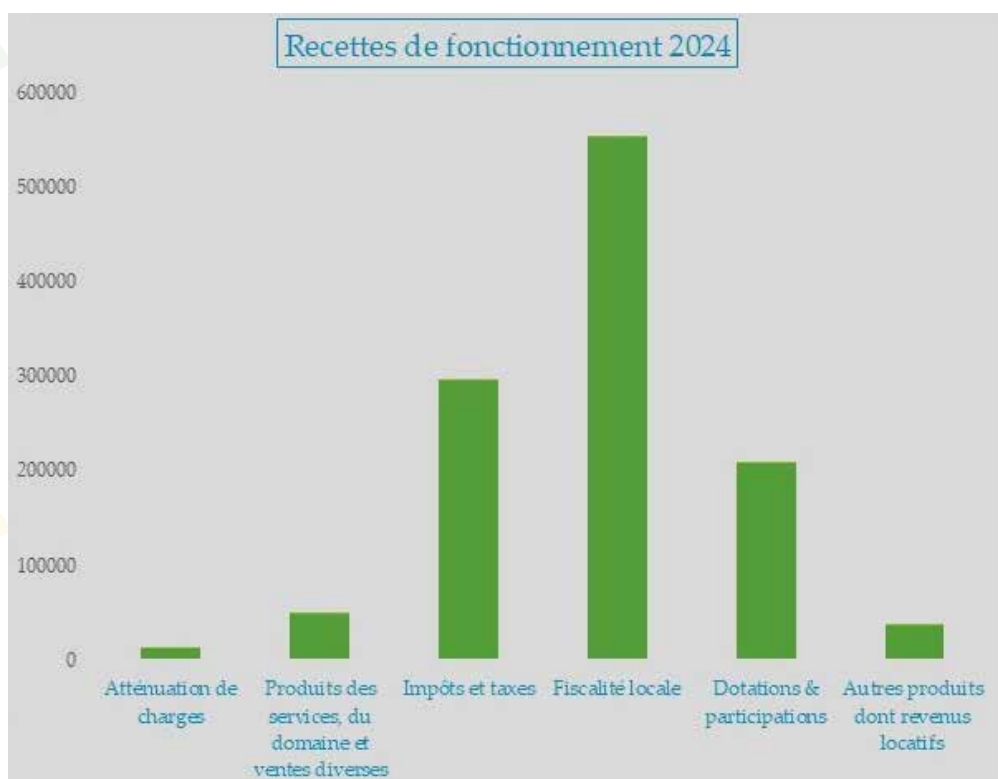
La section d'investissement regroupe les recettes et les dépenses permettant à la commune de réaliser de gros équipements et de valoriser son patrimoine.

Les finances de Saint-Cyr-Sur-Menthon pour l'exercice 2024 vous sont présentées synthétiquement :

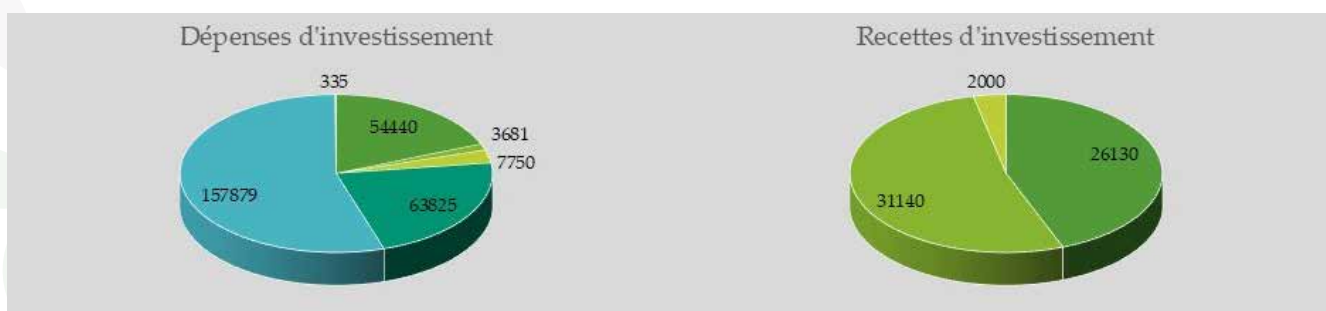
Dépenses de fonctionnement, année 2024		%	
Charges à caractère général	286 987	31,06	
<i>dont eau, énergie, combustibles, carburants</i>			79 946
<i>dont fournitures, contrats de prestations, locations</i>			51 864
<i>dont entretiens, bâtiments, maintenance</i>			83 040
<i>dont prime assurance, pub, frais postaux, autres services</i>			72 137
Charges de personnel	459 380	49,72	
Autres charges de gestion courante	159 288	17,24	
<i>dont indemnités des élus + cotisations</i>			72 827
<i>dont service incendie départemental de l'Ain</i>			34 032
<i>dont autre contributions, subventions et charges</i>			52 429
Charges financières	18 371	1,99	
Total dépenses de fonctionnement	924 026	100,00	



Recettes de fonctionnement, année 2024		%
Atténuation de charges	12 093	1,05
Produits des services, du domaine et ventes diverses	49 295	4,27
Impôts et taxes	295 509	25,62
Fiscalité locale	551 598	47,82
Dotations et participations	207 582	18,00
Autres produits dont revenus locatifs	36 810	3,19
Produits spécifiques	505	0,04
Total recettes de fonctionnement	1 153 392	100,00



Dépenses d'investissement 2024			Recettes d'investissement 2024		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
1 - Voirie	54 440	18,91	1 - Fonds compensation TVA	26 130	44,09
2 - Travaux bâtiments	3 681	1,28	2 - Taxe aménagement	31 140	52,54
3 - Acquisition matériel	7 750	2,69	3 - Opération de transfert	2 000	3,37
4 - Salle polyvalente	63 825	22,17			
5 - Rbt capital prêt en cours	157 879	54,84			
6 - Dépôt et cautionnement	335	0,12			
Total des dépenses	287 910	100,00	Total des recettes	59 270	100,00



✿ Urbanisme - Aménagement du territoire

Inauguration de l'espace santé et résidence "Les Rives du Menthon"

Le 5 octobre 2024 a été marqué par l'inauguration de l'espace santé et de la résidence HAISSOR « Les Rives du Menthon ».

Depuis la naissance du projet en 2017, le chemin aura été long, parfois ardu, mais les différents conseils municipaux qui se sont succédés, ont tous affiché la même volonté, celle de voir aboutir ce projet, si important pour la vie communale.

Karine Palle Paret avait souhaité que soit associé tous les maires, adjoints et conseillers municipaux qui avaient œuvré à la réalisation de ce beau programme. Certains ont posé les fondations, sous l'égide d'Alain Chalton, d'autres ont assuré sa croissance pour que les derniers parachèvent le travail et fassent vivre cette structure. Cette matinée a été l'occasion de remercier les différents partenaires du projet, la SEMCODA qui a construit un bâtiment qui s'intègre parfaitement dans le paysage Saint-Cyrien, le Conseil Départemental qui a accordé sa confiance en délivrant le label HAISSOR, l'ADMR qui porte le projet gérontologique, les professionnels de santé qui ont accepté de s'inscrire dans cette démarche les rassemblant dans un lieu accessible, accueillant et agréable pour tous, et les élus locaux qui ont donné vie à ce projet ambitieux. Le travail de chacun aura été essentiel pour transformer cette idée en réalité.

Cette inauguration aura marqué la fin des travaux mais le début d'une nouvelle histoire. Aujourd'hui sont installés, 2 médecins généralistes, 2 cabinets de soins infirmiers, 1 infirmière Azalée, 1 sage-femme, 1 neuropsychologue et une ostéopathe. La commune a à cœur d'accueillir de nouveaux professionnels dans les locaux disponibles afin d'étoffer l'offre de soins.

La résidence HAISSOR « Les Rives du Menthon » quant à elle va vite trouver son rythme de croisière. L'objectif étant de proposer un espace où chacun se sente chez soi, en sécurité où des liens puissent se tisser. Les deux premiers résidents, sont installés et seront prochainement rejoints par d'autres personnes.



✕ Comment s'est passée votre arrivée dans notre commune ?

Mon arrivée a été très douce. J'ai quitté la Haute-Garonne à 20 minutes de l'Espagne l'année dernière. Avant de pouvoir aménager dans mon appartement des Rives du Menthon, j'ai co-habité chez ma fille résidant à Saint-Cyr. J'ai pu emménager le 17 septembre.

✕ Avez-vous pu vous intégrer facilement dans la vie locale de la commune ?

Je me suis tout de suite rapprochée de Saint-Cyr en Mouvement notamment pour les activités pétanque et jeux de cartes. Je suis très créative et aime les loisirs créatifs. Je me suis rendue au repas des aînés organisé par le CCAS.

✕ Quel intérêt trouvez-vous à habiter dans la résidence HAISSOR ?

C'est un joli bâtiment. Les appartements sont bien conçus et de bonne taille. La salle commune est grande. J'attends avec impatience le démarrage des activités proposées par l'ADMR.

✕ Avez-vous des attentes, des souhaits pour votre vie ici ?

J'ai des grosses attentes en termes d'accès à la mobilité. N'étant pas véhiculée, j'aurais besoin d'une navette ou d'un moyen pour me rendre à Pont-de-Veyle ou à Replonges afin de pouvoir faire mes courses ou aller à la pharmacie. Il existe bien une navette en bus qui me permet d'aller à Mâcon mais un seul aller et un seul retour est proposé et m'oblige à rester la journée là-bas.



Mme Targe :
première résidente



Mme Ronsmans

Juliette Ronsmans s'est installée dans l'espace santé en tant que neuropsychologue depuis octobre 2024. Elle exerce son métier depuis 3 ans (après une licence de psychologie et un master de spécialisation). Elle cherchait à s'installer près de ses racines. C'est désormais chose faite puisqu'elle partage son temps à 50% à Saint-Cyr-sur-Menthon et 50% au SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile) TDL (Trouble Développement du Langage) et SEFFS (Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation) de Bourg-en-Bresse en permettant l'inclusion d'enfant sourd à l'école et des enfants ayant un trouble du langage.

✕ C'est quoi un neuropsychologue ?

La neuropsychologie est l'étude des rapports entre les facultés cognitives (telles que l'attention, la mémoire, le raisonnement, les fonctions exécutives), le comportement et les émotions, et le fonctionnement du cerveau.

Le neuropsychologue est un spécialiste des fonctions cérébrales et de par sa formation est spécialisé dans les tests neuropsychologiques et les remédiations cognitives. Le neuropsychologue n'est pas un médecin, il aide au diagnostic mais ne peut délivrer de médicament ou établir un diagnostic médical. Grâce à ses observations et à l'utilisation de tests standardisés, le neuropsychologue cherche à déceler l'origine des difficultés rapportées par le patient. Par la suite, en fonction des résultats, il peut être proposé au patient :

- des séances individuelles ou groupales pour apprendre à s'appuyer sur ses compétences et les développer.
- des aménagements et/ou supports pour réduire ou compenser les difficultés constatées.

✕ Que propose une neuropsychologue ?

Juliette Ronsmans travaille sur les troubles du neurodéveloppement (détection du spectre autistique, des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), des troubles de l'apprentissages auparavant appelés troubles Dys), sur l'analyse des dysfonctionnements du cerveau, des fonctions cognitives. Des bilans psychométriques (bilans QI) sont également possibles sous condition pour lever ou asseoir un doute sur son éventuel Haut Potentiel Intellectuel (HPI).

Elle propose des aides au diagnostic permettant à d'autres professionnels médicaux (notamment pédopsychologues) de dresser des bilans nécessaires au montage de dossiers d'aides. Elle effectue de la remédiation cognitive c'est-à-dire qu'elle aide à l'entraînement du fonctionnement cérébral pour contourner les difficultés. Elle propose également des séances pour apprendre à se connaître, gérer ses émotions, travailler sur l'estime de soi, apprendre à connaître son trouble pour pouvoir le maîtriser et vivre avec.

Juliette a pour projet prochain de faire de la guidance parentale. Puisqu'en effet l'alliance de ce travail avec les parents est primordiale !

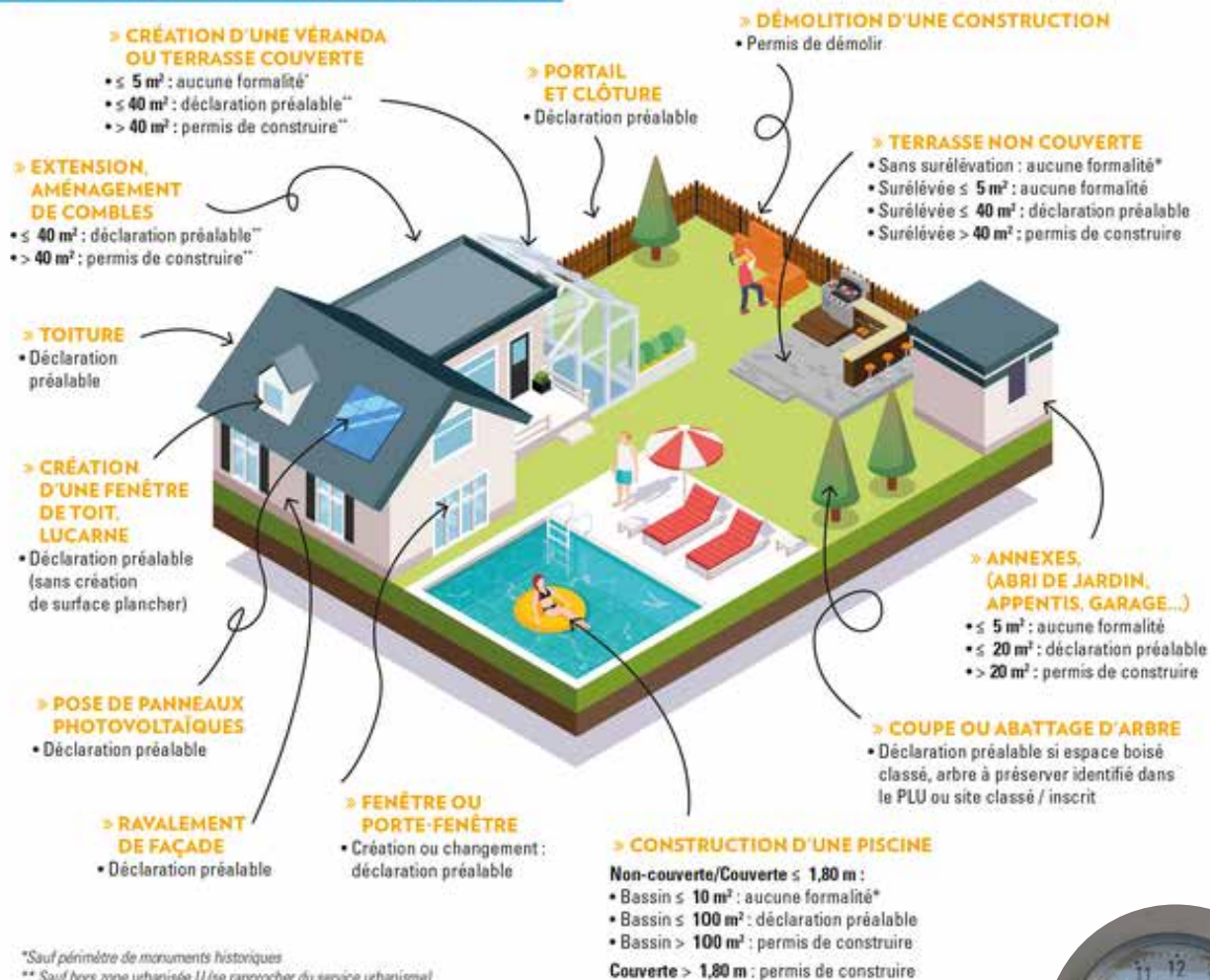
✕ Un neuropsychologue, ça ne travaille qu'avec les enfants ?

Non ! Juliette propose des bilans d'aide au diagnostic et reçoit des adultes en souffrance ou malaise au travail et leur propose des actions à mettre en place.

Juliette est conventionnée avec la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation) de l'Ain ce qui peut permettre la gratuité pour le suivi et bilan si besoin (sur proposition des médecins) pour les mineurs de 0 à 13 ans.

Elle consulte le mardi, le jeudi et un samedi sur 2 dans son cabinet de Saint-Cyr-sur-Menthon. **Vous pouvez la contacter au 06 98 45 68 11 ou via son site internet : www.jronsmans.com**

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques
** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)



Photo insolite

Rénovation en Veyle

Face à l'augmentation des prix de l'énergie dans un contexte inflationniste, la Communauté de communes de la Veyle met à disposition de ses administrés une série d'aides financières destinées à accompagner leurs futurs projets de rénovation. Les coûts de la rénovation thermique et de l'adaptation au changement climatique sont bien souvent considérables.

Afin de s'engager pleinement dans la transition écologique et de respecter le Plan climat de la Veyle, la collectivité propose trois dispositifs d'aides pour que chaque habitant puisse améliorer son logement.

✦ Les aides « Efficacité énergétique »

Une de ces subventions est un complément des dispositifs Ma Prime Renov'. À hauteur de 20% des dépenses, plafonnées entre 10 000€ et 15 000€ TTC, avec un bonus pour l'utilisation de matériaux ressourcés, elle permet d'augmenter son efficacité énergétique.

Une autre subvention, de 20% du coût d'installation

plafonnée à 2 000€ TTC, est destinée à ceux souhaitant un kit solaire à brancher. Ce dernier s'installe et s'utilise facilement et peut être démonté en cas de déménagement.

✦ Les aides « Rénover votre façade et/ou votre toiture en Veyle »

Les travaux de rénovation de toiture ou de façade peuvent également bénéficier d'une aide financière de 20% du montant des travaux, plafonné à 10 000€ TTC.

Si vous souhaitez lancer des travaux d'amélioration de votre logement : un seul numéro et une adresse mail pour obtenir toutes les informations :

VEYLE RENOV + : 04 74 45 12 43
ou aides-habitat-ccveyle@alec-ain.fr.

Et pour ceux qui veulent obtenir l'aide à l'achat de kit solaire à brancher, rendez-vous sur le site internet de la Veyle pour remplir le formulaire de demande de subvention : www.cc-laveyle.fr

✕ **Bilan de l'urbanisme : 22 Permis de Construire, 82 Déclarations Préalables, 33 Certificats d'Urbanisme, 4 Permis d'Aménager.**

✕ **Il est possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable) en ligne sur le portail : portail.siea-sig.fr.**

✕ **Retrouvez les informations concernant l'urbanisme (zonages, taxes, liens...) sur le site internet de la commune : <https://www.saintcyrsurmenthon.fr/>**

La salle polyvalente

Après plusieurs mois de travail avec le cabinet d'architecte Modulart et de nombreux allers-retours d'information et de croquis pour finalisation du projet, la rénovation de la salle polyvalente va pouvoir concrètement commencer début janvier.

Construite en 1987, celle-ci ne répond plus aux besoins actuels de la population et associations locales. A cela s'ajoute un coût énergétique de plus en plus élevé pour la commune.

Dans le cadre de la mise aux normes du bâtiment et de sa rénovation énergétique, la municipalité a souhaité également repenser l'organisation interne de la salle polyvalente.

Pour cela 2 appels offres ont été lancés en dissociant le désamiantage des autres lots.

La phase de désamiantage doit débuter à la mi-janvier 2025. La salle polyvalente sera indisponible pour une année au minimum.



Église



Fin 2023, la municipalité a fait réaliser une étude de l'église afin de vérifier l'état du bâtiment et de procéder aux travaux de rénovation nécessaires.

Compte tenu des résultats, il a été décidé de procéder à la réfection de la sacristie (changement de la couverture, du faux plafond, travaux de platerie-peinture, traitement des fissures extérieures), ainsi que l'inspection générale de la couverture de l'église. Cette dernière a été réalisée par drone à l'automne dernier.

Les devis s'élevant à 32 234€, une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental et de l'Etat. Fin novembre 2024, la somme de 7 736€ été attribuée

par le Département, elle viendra s'ajouter aux 6 447€ reçus au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), soit un total de 14 183€.

Les accords de subventions étant obtenus, les travaux pourront donc débuter dès 2025.



✧ Vie scolaire

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal Saint-Cyr / Saint-Genis)

En 2024-2025, le RPI accueille 223 élèves au sein de 10 classes, répartis comme suit :



Mme Copin



(Mme Colle, Mme Baudin, Mme Gauthier, Mme Appert, Mme Valentin, Mme Guerber et Mme Fenoy)



(Mme Montalan, M. Fabrizi, Mme Fenoy, Mme Bodin (AVS) et Mme Fabrizi)

✧ A Saint-Cyr (7 classes) : 160 élèves (92 en maternelle et 68 en élémentaire)

- PS : 24 avec Karine Guerber et son ATSEM : Nadine Alban
- PS/MS : 22 avec Sandrine Gauthier et son ATSEM : Florine Jean
- MS/GS : 23 avec Stéphanie Appert et son ATSEM : Camille Thibert
- GS : 23 avec Fabienne Valentin et son ATSEM : Isabelle Penin
- CP : 22 avec Marie-Hélène Colle
- CE1 : 24 avec Leïana Copin
- CE2 : 23 avec Laurence Baudin

✧ A Saint-Genis (3 classes) : 64 enfants en élémentaire :

- CE2/CM1 : 21 avec Philippe Fabrizi
- CM1 : 22 avec Catherine Fabrizi
- CM2 : 21 avec Corinne Fenoy directrice des 2 écoles du RPI ; $\frac{3}{4}$ de décharge assurées par Céline Montalan

✧ Inscriptions à l'école maternelle

Afin de prévoir au mieux les effectifs de l'école pour la rentrée prochaine, les parents de tous les enfants qui feront leur entrée en PS maternelle, sont invités à procéder à la pré-inscription de leur(s) enfant(s) en prenant contact avec le secrétariat de mairie à partir du mois de février.

Deux permanences « Inscriptions » sont prévues pour accueillir les familles des enfants qui entreront en PS maternelle : le lundi 7 avril et le lundi 14 avril 2025 de 16h30 à 19h30 à l'école maternelle.

✧ La Garderie

Elle est ouverte les matins de 7h30 à 8h35 et les soirs de 16h15 à 18h30. L'encadrement est assuré par Camille Thibert, Nadine Alban, Isabelle Penin, Florine Jean, Audrey Lorion, Sylvie Chatelet.

Les deux écoles du RPI reconduisent leurs projets artistiques et culturels :

✦ Un projet musical pour les élèves de l'école de St-Cyr-sur-Menthon

Les élèves de l'école de Saint-Cyr auront l'opportunité de participer à un projet musical intitulé « Notes de Voyage » qui les accompagnera tout au long de l'année scolaire. Sous la direction de Patricia Meunier, intervenante professionnelle en musique, les enfants exploreront divers univers sonores et artistiques. Un partenariat enrichissant avec le Domaine des Saveurs permettra aux élèves de vivre une expérience unique en participant à des ateliers animés par des experts du domaine. Ces ateliers viendront nourrir leur créativité dans différents domaines.



À l'issue de l'année, les élèves partageront lors de la représentation musicale le fruit de leurs recherches et de leurs apprentissages, où les découvertes du Domaine des Saveurs joueront un rôle central. Des sorties scolaires viendront également compléter ce parcours, offrant aux enfants une immersion encore plus riche dans ce projet innovant.

✦ Un projet artistique et théâtral pour les élèves de l'école de Saint-Genis-sur-Menthon

Cette année, les élèves de l'école de Saint-Genis se lanceront dans un projet artistique et culturel centré sur le théâtre. Accompagnés par deux metteurs en scène professionnels de la compagnie Les Dumêmenom du théâtre Artphonème de Bourg-en-Bresse, ils exploreront l'art de la scène et de l'expression.

Les classes de CE2/CM1 de Philippe Fabrizi et de CM2 de Corinne Fenoy et Céline Montalan travailleront aux côtés de Pascale Paugam, tandis que les élèves de CM1

de Catherine Fabrizi seront guidés par Eric Girard. À la fin de l'année scolaire, les élèves présenteront leur texte de théâtre rédigé à partir de leurs propres productions d'écrits lors d'une représentation.

De plus, les élèves de CE2/CM1 enrichiront leur expérience théâtrale par des ateliers d'arts plastiques animés par Robert Chausse, illustrateur-caricaturiste, qui les accompagnera dans la création de supports visuels pour leur spectacle.

Des sorties scolaires viendront également compléter ce parcours, offrant aux enfants une immersion encore plus riche dans ce projet innovant.



✦ Une calculette pour les futurs collégiens !

Le 2 juillet, les municipalités de Saint-Cyr et Saint-Genis ont remis la traditionnelle calculatrice aux 34 élèves de CM2, dont 27 enfants de Saint-Cyr en présence des professeurs, des directeurs d'école et de leurs parents. Cette cérémonie a marqué symboliquement la fin de leur scolarité dans le RPI et leur future entrée au collège. La fin d'une histoire et le début de nouvelles aventures...

✦ Arrêts de bus

Suite aux sollicitations de plusieurs familles, nous avons déposé une demande de création d'un nouveau point d'arrêt bus pour le hameau des Gambys. En effet, le manque de visibilité et la vitesse excessive des véhicules rendent la traversée de la route de Vonnas très dangereuse pour les collégiens et lycéens. Pourtant, de nombreux élèves doivent rejoindre leur arrêt de bus au Château d'eau.

Après avoir recensé le nombre d'élèves susceptibles d'utiliser le transport scolaire pour se rendre au collège ou lycée, nous avons rencontré le responsable sécurité de l'entreprise Maisonneuve. Nous avons pu déterminer ensemble un nouvel itinéraire qui permettrait la création de cet arrêt en toute sécurité. Par la suite, les services administratifs de Maisonneuve ont procédé aux études horaires, kilométrique et financière. Le dossier a été transmis aux services de la Région AURA (Auvergne Rhône-Alpes) qui détient la compétence pour l'organisation des transports scolaires.

A ce jour et malgré plusieurs relances, nous sommes toujours dans l'attente de la validation du projet. Nous continuons de suivre la procédure et espérons une réponse positive prochainement.

✦ 3 nouveaux abri-bus sur la commune

Nous travaillons depuis plusieurs mois à la sécurisation de nos collégiens et lycéens qui utilisent les transports scolaires chaque jour. Cette année, ce sont 3 abris qui seront installés sur la commune aux arrêts suivants : place de la Mairie, les Chanelets et Château d'eau. Les abris et la construction des dalles sont subventionnés par la Région AURA. D'autres abris-voyageurs devraient être installés courant 2025.

✦ Garderie

De nouveaux jeux sont arrivés en garderie cette année. Bien sûr, nous avons renouvelé les éternels ballons de foot, ballons sauteurs, feutres de coloriage, mais de nouvelles activités « casse-têtes » sont venues enrichir l'offre récréative. Les élèves peuvent se lancer des défis, jouer seuls ou à plusieurs et faire travailler leurs méninges calmement à travers divers jeux de réflexion, labyrinthes ou de dextérité. (environ 500€).

✦ Un visiophone en garderie !

Depuis la mise en place du plan Vigipirate, les adultes ne sont plus autorisés à entrer dans l'école et cela n'était pas toujours très simple pour l'accueil en garderie. Il a donc été installé un visiophone pour le périscolaire afin de sécuriser le bâtiment et faciliter la communication entre le personnel périscolaire et les familles. L'installation du visiophone pour un montant de 1 504€ a été subventionnée à hauteur de 50% par la Région AURA.

✦ Achat mobilier

Après avoir doté les élèves de nouvelles tables et chaises les années précédentes, en 2024, nous avons renouvelé les bureaux de 3 enseignantes de maternelle afin d'améliorer leurs conditions de travail (1 720€) et l'achat d'un tableau blanc.

Bonne retraite



Bonne retraite Monsieur Malatier !

L'année 2024 a été marquée par le départ en retraite de notre directeur d'école Philippe Malatier après 42 années de carrière dont 35 à l'école de Saint-Cyr-sur-Menthon. Philippe est devenu instituteur à l'âge de 19 ans et est arrivé en 1989 à Saint-Cyr sous la direction de M. Tornas. En 2008, après le départ en retraite de ce dernier, M. Malatier a repris les rênes de l'école avec pour mission « d'apporter le sourire aux personnes rencontrées ». Objectif atteint pour Philippe puisque les enfants garderont le souvenir d'un maître des blagues.

Nous le remercions pour sa disponibilité, sa rigueur et sa bonne humeur et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée !

En septembre dernier, nous avons accueilli Corinne Fenoy qui a pris ses fonctions à l'école de Saint-Cyr. Corinne est directrice de l'école de St Genis depuis 1997 et dirige désormais les 2 groupes scolaires du RPI. Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes ravis de collaborer ensemble au bien-être et à la réussite de nos écoliers.



Photo insolite

Des places d'accueil occasionnel disponibles dans les crèches de la Communauté de communes de la Veyle !

Les cinq crèches de la Communauté de communes de la Veyle proposent un accueil occasionnel pour répondre aux besoins ponctuels des familles. Chaque semaine, des créneaux peuvent se libérer pour accueillir des enfants de moins de 3 ans sur des demi-journées ou des journées complètes, en fonction des disponibilités de chaque structure. Contrairement à une inscription régulière, l'accueil occasionnel offre une flexibilité idéale pour les parents souhaitant un mode de garde ponctuel, sans engagement sur une fréquence fixe.

✕ Qu'est-ce que l'accueil occasionnel ?

L'accueil occasionnel permet aux enfants d'intégrer la crèche de manière temporaire lorsque des places sont disponibles, par exemple lorsque des enfants accueillis toute l'année sont absents. Cette formule est donc idéale pour les parents ayant des besoins irréguliers ou ponctuels, comme un temps pour s'occuper d'activités personnelles, professionnelles, ou pour organiser leurs semaines en fonction de leurs obligations. Les parents peuvent obtenir des informations à l'avance sur les places disponibles dans les établissements proches de chez eux, en contactant directement les directrices de crèche.

✕ Avantages de l'accueil occasionnel pour l'enfant et la famille

L'accueil occasionnel en crèche permet à l'enfant de découvrir progressivement la vie en collectivité, de rencontrer d'autres enfants et d'interagir avec des adultes formés à la petite enfance. C'est également une préparation douce à l'entrée en maternelle, grâce à un cadre sécurisant et stimulant où les enfants profitent d'activités ludiques et éducatives adaptées à leur âge. Les parents peuvent, quant à eux, s'organiser sereinement, sachant leur enfant bien entouré et pris en charge.

Pour connaître les disponibilités ou vous renseigner, vous pouvez contacter les crèches de la Communauté de communes de la Veyle :

- Chaveyriat : 04 74 51 94 03
multiaccueil.chaveyriat@leolagrange.org
- Grièges : 03 85 31 74 69
croqpomme@cc-laveyle.fr
- Saint-Cyr-sur-Menthon : 03 85 59 74 21
croqcinelle@cc-laveyle.fr
- Saint-Julien-sur-Veyle : 04 74 42 17 56
micropouss01@leolagrange.org
- Vonnas : 04 74 32 93 44
microcreche.vonnas@leolagrange.org

Une pré-inscription en ligne est aussi possible via le site de la Communauté :
<https://www.cc-laveyle.fr/pre-inscription-petite-enfance>

Découvrez des endroits insolites de notre commune à travers des devinettes visuelles tout au long de ce bulletin. Les réponses vous attendent sur notre site internet !



Photo insolite



✿ Autour de l'école

Sou des écoles



Chères habitantes, chers habitants, chers parents, le Sou des écoles de Saint-Cyr / Saint-Genis est une association loi 1901, fonctionnant grâce à l'implication de parents bénévoles dont le but est de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Saint-Cyr/Saint-Genis.

Je tiens à remercier les parents d'élèves, les enseignants et ATSEM, les habitants et les municipalités de Saint-Cyr et Saint-Genis, les membres du Sou pour leur participation et soutien lors de nos diverses manifestations.

Le Sou des Ecoles a pu financer, cette année, la totalité des sorties scolaires.

Les enfants ont pu se rendre au cours de l'année scolaire 2023/2024 à la Cave à Musique de Mâcon, au Domaine des Saveurs - Les Planons, aux grottes du Cerdon, à l'Ecole d'Antan, au Planétarium et au Musée des Confluences à Lyon. Un spectacle de fin d'année a été offert pour chaque école. Les enseignants ont pu aussi mener à bien les représentations théâtrales et musicales de fin d'année scolaire.

Sans la participation de tous, ces sorties seraient compromises ou reviendraient entièrement à la charge des parents.

Afin de pouvoir réaliser ces projets, le Sou des écoles organise 7 manifestations pour l'année scolaire 2024/2025 que vous retrouverez dans le calendrier des manifestations.

Pour pouvoir réaliser toutes ces manifestations, l'association est toujours en quête de renforts. Ainsi, pour faire partie du Sou des écoles, chacun vient selon ses disponibilités et apporte son enthousiasme, sa convivialité, ses idées et sa volonté de faire plaisir aux enfants.

Au plaisir de vous retrouver dans la convivialité sur nos prochains événements.



Bureau :

Président : Damien Landrix

Vice-présidente : Hélène Bergerat

Trésorier : Damien Cioni

Vice-trésoriers : Nadine Manigand et Corinne Fenoy

Secrétaire : Amandine Arnaud-Coffin

Vice-secrétaire : Charlynn Lenoir

Contact :

Damien Landrix, président :

06 66 21 17 98

sde.stcy.stgenis@gmail.com

Facebook : Sou des écoles de st Cyr St Genis

Vélobus



Depuis le 28 mai 2024, une équipe dynamique encadre le vélobus. Le principe est d'accompagner les enfants à vélo de leur domicile à l'école de Saint-Cyr afin qu'ils puissent prendre le bus pour rejoindre l'école de Saint-Genis. Le vélobus parcourt les routes de la commune tous les jeudis matin et soir. Les élèves peuvent s'inscrire à tout moment au cours de l'année en contactant Joëlle. L'équipe encadrante recherche toujours de nouveaux bénévoles pour accompagner occasionnellement ou régulièrement les enfants. Faites-vous connaître ! Les élèves scolarisés à l'école de Saint-Cyr pourront bénéficier du vélobus quand

l'équipe se sera étoffée. Nous avons tous été formés à « savoir rouler à vélo » et 3 bénévoles suivront en mars - avril l'agrément cycle de l'éducation nationale.

Joëlle, responsable du vélobus : 06 74 42 45 97



Restaurant Scolaire du Menthon



Chères habitantes, chers habitants, cette année est signe de renouveau pour le restaurant scolaire de Saint-Cyr puisque nous avons fusionné avec la cantine de Saint-Genis-sur-Menthon. Depuis la rentrée, le restaurant scolaire de Saint-Cyr est donc devenu « Le Restaurant Scolaire du Menthon ».

Grâce à cette fusion, nous avons pu uniformiser le mode de fonctionnement, le prix et automatiser une grande partie des opérations financières. Ainsi chaque parent ayant un enfant soit sur l'école de Saint-Cyr ou de Saint-Genis a accès au logiciel Ropach qui lui permet de gérer lui-même les présences, les absences de son enfant et de télécharger ses factures.

La majeure partie des membres des deux bureaux se sont réunis afin de solidifier l'équipe qui permet à ce jour de faire fonctionner l'association.

Le restaurant scolaire ne serait rien sans nos trois cantinières : Audrey et Brigitte qui interviennent sur Saint-Cyr ainsi que Mylène notre nouvelle salariée qui opère sur Saint-Genis. Nous tenions à les remercier ainsi que les agents de service et les ATSEM car sans leur aide la cantine ne pourrait fonctionner correctement. Merci à tous pour votre implication quotidienne auprès des enfants.

L'année dernière, nous avons mis en place l'utilisation de serviettes en tissu sur Saint-Cyr. Cette année, Saint-Genis suit le même fonctionnement. Cette initiative nous permet de nous inscrire dans un principe de développement durable et de minimiser les coûts à long terme.

Nous avons dû également rééquiper les locaux de la cantine de Saint-Genis avec l'achat d'une étuve afin de permettre le réchauffement des repas.

À la rentrée de septembre, le prix du repas est passé à 4,80 € mais nous avons dû réajuster le prix dès le mois de novembre en le passant à 5€.

Cette augmentation est due à l'accroissement des charges de notre association. En effet, le prix des prestations de notre fournisseur a augmenté ainsi que les salaires et les produits d'entretien que nous nous devons de fournir à nos salariés pour accomplir leurs tâches. Nous nous devons de réagir rapidement pour éviter à l'association de ne plus pouvoir subvenir à ses charges.

Comme l'année dernière, nous allons vous proposer de nombreuses manifestations. Nous avons commencé nos manifestations avec un concours de Belote ainsi qu'une animation jeux de société le dimanche 3 novembre. Celle-ci a fait perdre de l'argent à l'association car nous avons reçu 3 personnes nouvelles dans le village. Nous rappelons que les manifestations permettent de limiter au maximum les augmentations du prix du repas. Sans manifestations créant du bénéfice et sans plus de

bénévoles pour les encadrer, des augmentations prochaines seront à craindre.

Nous tenions à remercier tous les participants, les parents, les bénévoles de notre association et des autres associations pour leurs implications lors de nos manifestations.

Cependant, nous manquons terriblement de bénévoles pour permettre le bon déroulement de nos manifestations. N'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique et souriante. Parents, frères et sœurs (ados, adultes), grands-parents, oncles, tantes, personnes du village souhaitant devenir bénévoles sur quelques manifestations. Toute aide est la bienvenue.

Vous retrouverez nos manifestations dans le calendrier en fin de ce bulletin.

Le restaurant scolaire vous souhaite une belle année !

Membres du bureau :

Présidents : Aurélie et Richard Cockerill
Vice-présidentes : Vanessa Bekrar et Coralie Brunier
Trésorière : Océanne Millot
Trésorières adjointes : Claire Bugnot et Mélanie Dupont-Payen
Secrétaire : Sarah Buatier
Secrétaire adjoint : Christophe Mas

L'association du restaurant scolaire vous propose la location d'un château gonflable pour vos événements festifs.

Renseignements auprès d'Océanne :

07 68 34 76 47

Contact : Aurélie Cockerill, présidente :

06 52 89 71 88



✧ Vie Locale

La fête dans les quartiers

Le samedi 15 juin 2024, le quartier de la Mulatière a vibré au rythme de la convivialité lors de notre traditionnel repas des voisins. Cette année quelques changements ont été apportés à l'évènement avec un rendez-vous fixé à 15 heures. La journée a débuté par un tournoi de pétanque, une belle manière de rassembler petits et grands autour d'une activité ludique. Nous avons opté pour un repas sous forme d'apéritif dînatoire permettant à chacun de savourer les talents culinaires de ses voisins. Rires, jeux et baignade dans la piscine ont également fait partie de cette belle journée, créant une atmosphère chaleureuse et festive. Malgré une organisation tardive et un temps incertain, les habitants du quartier ont encore une fois répondu présents en grand nombre. Et comme par magie, le beau temps a finalement été de la partie, ajoutant une touche ensoleillée à notre rencontre. Cette année encore, la visite des élus de la commune a été particulièrement appréciée. Nous tenons à remercier chaleureusement Evelyne et Jean-Luc Degletagne pour leur accueil généreux,

La Mulatière



ainsi que tous ceux qui ont contribué au montage et au démontage de cet évènement. Grâce à vous ce moment de partage a été un véritable succès et nous avons hâte de renouveler l'expérience l'année prochaine !

Les Gambys

Les Gambysous se sont réunis les samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 dans une ambiance olympique, pour sa traditionnelle fête de quartier. Annie Pernet a accueilli tous ces joyeux athlètes autour d'une paëlla cuisinée par Marie-jo et Dorothee.

Le samedi après-midi a eu lieu les premières olympiades des Gambys remportées par l'équipe des « Gambysettes », qui remettra son titre en jeu en 2025. Virginie B. et Morgane ont brillamment coaché l'équipe pour la mener à la victoire. Qui pourra la détrôner ?



Un champion aux Gambys !

Timothé Jay s'est rendu à Dunkerque du 12 au 14 décembre 2024 pour concourir lors des championnats de France de natation benjamin. Il a remporté 3 médailles :

- Le bronze sur l'épreuve de 200 m brasse
- L'argent sur 100 m brasse
- L'or 50 m brasse

A noter qu'il ramène la 1^{ère} médaille d'or dans un championnat de France pour son club, Mâcon Natation.

Félicitations Timothé pour ces belles médailles.

Grâce aux temps effectués lors de cette compétition, Timothé est qualifié les championnats de France Juniors à Rennes au mois d'avril.



Les Druillets et en buchet

Notre fête de quartier du Buchet et des Druillets s'est déroulée vendredi soir 6 septembre chez Monsieur et Madame Mercier ainsi que leur fils et voisin Mickaël.

Comme chaque année, chacun des convives apportait du salé et / ou du sucré et bien entendu de quoi s'hydrater un peu. Avec les enfants/ados nous devons être aux alentours de 40 !

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour partager ce moment convivial et agréable...



Le Chanelet



Samedi 20 juillet, c'était les 30 ans de la fête du quartier des Chanelets sous une chaleur accablante. C'est en 1994, sous la forme d'un apéritif dînatoire sur la terrasse d'une

habitante, que les festivités ont été lancées. Depuis cette date, les modalités concernant l'organisation ont évolué mais le plaisir de se retrouver entre voisins ou de faire connaissance est intact. Le nom des Chanelets pour la fête est resté mais les noms des routes du quartier ont été modifiés : boucle des Bonnières, allée de la Motte castrale, allée de la Poype, chemin de Semaria et route de la Mulatière. En trente ans, la composition des repas et la nature des boissons ont un peu changé : moins de vin mais plus de bière, moins de pain et de boissons sucrées, des salades composées à la place du gratin dauphinois du début... Pour la fête 2024, tout le repas a été fourni et l'organisation a été faite par un petit groupe motivé. Pour cette année d'anniversaire, le jambon à la broche, les salades et les 200 mignardises maison ont été appréciés. Depuis dix ans, un voisin généreux offre son espace extérieur pour la fête.

Arringes

2024 : retour de la fête de quartier à Arringes
Après quelques années d'interruption, les habitants de ce quartier (une soixantaine de personnes) étaient heureux de se retrouver le samedi 29 juin.

La bonne humeur et la convivialité étaient donc au rendez-vous et laissent à chacun de très bons souvenirs. Un grand merci à Nadine et à Daniel Juillard pour leur accueil chaleureux et à tous ceux qui ont confectionné le délicieux repas.



Allée des Cours

A l'occasion de la fête des voisins de l'Allée des Cours, Annie Fresse a accueilli tout le monde chez elle le Samedi 28 Septembre.



Vie locale - Communication

✦ Newsletter

Parce qu'il nous semble important de communiquer avec vous sur nos actions, nos réflexions, nos préoccupations, cette année a vu naître la newsletter des Echos de Saint-Cyr-sur-Menthon. Pas de périodicité définie mais une parution plusieurs fois par an, en fonction de l'actualité et des besoins. Elle évoluera sans doute. Numérique ou papier, elle se veut accessible à tous et sera disponible en version papier pour les personnes éloignées du numérique à l'accueil de la mairie, dans vos boulangeries, chez les coiffeuses du village...

Elle fait écho à la page Facebook du même nom qui relaye également les informations pouvant vous être utiles émanant d'autres institutions, de partenaires...



✦ Boîte à suggestions citoyennes

La boîte à suggestions citoyennes reste à votre disposition pour toute proposition d'amélioration du bien vivre ensemble. Elle est située en face de l'école, Rue du Menthon.



Photo insolite

✦ Site internet

Le site internet a fait peau neuve cette année et vous pouvez désormais y retrouver toutes les informations utiles ! Plus moderne, plus accessible, vous pourrez visualiser l'agenda des manifestations Saint-Cyriennes, consulter les diverses réglementations et actualités, apprendre des détails grâce aux questions-réponses sur notre commune... Chaque association dispose de son espace qu'elle peut alimenter au gré de l'année à sa guise. C'est le lieu où vous pourrez retrouver les comptes-rendus de réunions, assemblées... Mais également l'annuaire des entreprises qui, par conséquent, est absent de ce présent bulletin municipal puisque désormais accessible numériquement. Il est régulièrement mis à jour selon les informations recueillies. N'hésitez pas à le consulter. Tout comme la newsletter, il évoluera en fonction de vos besoins et remarques.

✦ Bulletin municipal

Le présent bulletin a été rédigé par l'équipe municipale. Les articles concernant les associations ont été rédigés par leurs soins et relèvent de leur responsabilité.

Vous ne retrouverez pas cette année l'annuaire « Pages jaunes » de la commune. Il a été mis à jour et a trouvé sa place sur le site internet (onglet vie économique). Vous souhaitez y apparaître ? ou modifier une information déjà publiée ? Faites-le nous savoir en vous rapprochant de la mairie.

Tout au long de ce présent bulletin, des photos atypiques se sont glissées. Endroits peu ou mal connus, fort ou peu visités, connaissez-vous bien notre commune ? Savez-vous où vous pouvez retrouver ces divers endroits ? Si vous séchez, la réponse se trouve dans notre commune et également sur le site internet !



✕ Les décorateurs de la commune deviennent « le café créatif »

Sous l'impulsion d'une conseillère municipale, le café créatif représenté par une dizaine de bénévoles de tout âge est né.

Après le succès du village de Noël en décembre 2023, l'équipe a continué sur sa lancée pour embellir l'espace Saint-Cyrien avec de nouvelles décorations représentant l'été, la fête de la musique, le tour de l'Ain, Octobre rose, Halloween et Noël.

Toujours à la recherche de matériel de récupération (peinture, visserie, bois...) et de nouvelles idées, l'équipe du café créatif vous attend dans la joie et la bonne humeur autour d'un café.

Durant cette année, nous avons accueilli de nouvelles personnes. Nous vous attendons afin d'égayer encore plus notre village !



✕ Changement de l'électricité vers du plus durable (rétro réfléchissant)

Depuis quelques années, la municipalité réfléchit à une manière de réduire son impact lumineux, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous avons déjà stoppé l'éclairage public de 23h à 5h sur le centre bourg depuis 2023. Cette année, nous avons fait l'acquisition de 4 panneaux rétro réfléchissants pour un montant de 1 620€ (3 panneaux décoratifs pour Noël et un panneau sécuritaire pour l'école).



La commune, notamment grâce à l'énergie des décorateurs de la commune, a été récompensée d'un 3^{ème} prix d'une valeur de 300€ au concours « du village décoré et animé » lors du Tour de l'Ain 2024. Le prix a été remis par le président de l'AMF 01 (Association des Maires de France) et l'association Promo Vélo lors d'une cérémonie à la préfecture.



✦ Vie locale & événementielle

Fête patronale

Elle a eu lieu pendant le week-end du 25 et 26 Mai. Ce fut l'occasion de progresser sur le lancer d'espadrille proposé par l'association I.D.E.E. Comme l'année dernière, Lulu et son équipe de pêcheurs nous ont concocté une excellente paëlla dont ils ont seuls le secret. Les cyclotouristes de Saint-Cyr étaient présents pour ravitailler petits et grands à la buvette. Malgré les difficultés rencontrées pour maintenir notre fête patronale avec tous les forains habituels, les Saint-Cyriens étaient au rendez-vous jusqu'au feu d'artifice offert par la municipalité. L'ensemble du Conseil Municipal remercie les associations ayant répondu présentes pour le bon déroulement de cette manifestation.



Apérose

Ce désormais incontournable rendez-vous a connu un fort succès encore cette année ! Vous étiez nombreuses à venir seules ou accompagnées pour profiter de cette soirée rose en faveur de la sensibilisation aux cancers féminins. C'est en compagnie de Clémence Nicolas, Miss Châtillon Pays de Dombes, que Karine Palle Paret, Maire, a proposé un quizz sur la prévention.

Toujours avec le soutien de l'Amicale des sapeurs-pompiers Saint-Cyriens, la somme de 1 466€ a été récoltée. Fidèle à notre engagement, chaque euro sera reversé. 500€ seront attribués à l'association locale APRES, basée à Feillens, qui a pour but de soutenir et accompagner les personnes pour le retour à l'emploi suite à un arrêt de longue durée. Le reste de la somme sera utilisée pour l'achat de matériel pour le service oncologie du Centre Hospitalier de Mâcon et l'achat de kits bien-être.

Cette soirée n'aurait pas été aussi réussie si nous n'avions pas eu notre DJ Julien Veyre attiré !



Brunch des nouveaux habitants



Karine Palle Paret et son équipe municipale ont eu plaisir à recevoir les nouveaux habitants lors d'un brunch dédié le dimanche 17 novembre en salle polyvalente. Ce fut l'occasion de présenter notre commune et d'échanger ensemble sur la vie communale.

Nous souhaitons que ce rendez-vous rentre dorénavant dans les rendez-vous annuels réguliers offerts aux nouveaux arrivants.

Nouveaux commerces

✦ Le 1^{er} novembre, les élus, partenaires, familles étaient invités à l'inauguration du **bar-restaurant le Phénix**. Situé Route de Bourg, entre l'école et la mairie, Florian et Betty auront à cœur de ravir vos papilles et de proposer un lieu convivial.



✦ Le lendemain 2 novembre, c'était au tour de Théo Desroches, primeur, d'inaugurer « **Au jardin gourmand** ». Situé à la place du garage Peugeot, Route de Mâcon, il propose des fruits et légumes locaux et de saison.



Nous leur souhaitons une bonne installation et une belle réussite dans notre commune.



Photo insolite



Photo insolite

Devoir de mémoire



Commémoration des événements du 21 août 1944 à la Tuilerie

Un temps fort a été organisé à Saint-Cyr pour commémorer les 80 ans du tragique épisode du 21 août à la Tuilerie. Dans un premier temps, les participants ont été reçus au Domaine des Saveurs – Les Planons afin de voir ou revoir le film « les Larmes de la Libération » qui recueille les propos des témoins de cette terrible période sur notre territoire. Traditionnel dépôt de gerbe et recueillement ont suivi au monument de la Tuilerie afin de rappeler les exactions commises ce jour-là et d'honorer la mémoire des victimes. Ce dépôt a été fort de sens puisqu'il a été réalisé par Mme Bas et M. Guerry, petits-enfants de 2 des 3 victimes.

La commémoration s'est terminée au monument aux morts sur la place Saint-Cyr avec un nouveau dépôt de gerbe effectué par Karine Palle Paret avec la participation de l'Harmonie.



✕ Rappel de l'histoire... : les événements de la Tuilerie :

Le 21 août, en fin de matinée, 2 groupes de maquisards du maquis Albert de Pont-de-Vaux, postés près de la Tuilerie et dans le bois de l'Isle, stoppent un convoi allemand d'une quinzaine de véhicules se retirant devant l'arrivée prochaine des forces alliées. Les échanges de coups de feu seront fatals à 27 allemands et 2 maquisards, Gabriel Gringoz et Michel Blocteur.

En représailles, les Allemands incendient 4 maisons et bâtiments agricoles voisins. Habitants du quartier, Benoît Juillard (47 ans) est abattu dans sa maison ; Benoît Deluet (69 ans) trait ses vaches quand il est tué et Victor Broyer (52 ans) est abattu dans son champ et décède le soir même à l'Hôpital Dieu de Bourg-en-Bresse.

✦ Voirie et sécurité

Aménagements et travaux de sécurisation des routes de Bâgé et des Gambys

En 2024, le Conseil Municipal a décidé de consacrer principalement le budget voirie à la sécurisation de deux secteurs : la route de Bâgé et la route des Gambys.

La Route de Bâgé est très empruntée notamment lors des entrées et sorties d'usines, des vitesses souvent excessives sont également relevées. Plusieurs riverains avaient sollicité la municipalité pour agir sur cette problématique alliant l'aménagement de la voirie et la sécurisation du lieu. La commission a convié les habitants du quartier à une première réunion de travail où des pistes d'aménagement ont été envisagées. Une phase test a été réalisée. Une seconde réunion a eu lieu pour faire le bilan et définir un nouveau plan d'action. En concertation, il a été décidé d'aménager la voirie avec l'installation de dos d'âne et de 3 stops à l'intersection de la route de Bâgé et de celle de la Tuilerie pour un montant de 29 187.60€ TTC.

L'entrée de la Route des Gambys n'était pas terminée compte tenu de constructions en cours. A cet endroit, un problème de largeur empêchait la création de la suite du cheminement piéton. Un élargissement a été étudié mais étant trop onéreux, un sens prioritaire a été mis en place afin de réduire la vitesse. Ces travaux finalisent le

cheminement piéton qui permettra à terme d'accéder à l'arrêt bus souhaité par les parents et la municipalité.

Afin de garantir la sécurité des cyclistes du Tour de l'Ain, la réfection d'une partie de la route de Bécalet a été effectuée en urgence. Le coût s'est élevé à 10 077.60€ TTC.

Des lucioles ont été posées à l'entrée du village sur les plateaux surélevés et sur le chemin du passage des écoles. Les lucioles sont des petits plots solaires en alliage d'aluminium composés de plusieurs LED clignotantes ou non, catadioptrés et d'une unité solaire couplée à une batterie. D'autres seront installées Route de Bâgé et aux Gambys.

Un panneau rétroréfléchissant a été installé au niveau de l'école sur la Rue du Menthon permettant de signaler la présence d'enfants.



Réglementation bruit

SAINT - CYR
SUR - MENTHON

*Vivre ensemble
en bon voisinage*



*Choisir le bon moment,
c'est moins dérangeant et
c'est important !*

SAINT - CYR
SUR - MENTHON

vous rappelle

Règlementation du bruit
Arrêté Préfectoral - Article 14 (Extrait)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Les jours ouvrables :
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

Alba

MOT DES PARENTS D'ALBA

Le 1^{er} octobre 2024, à 3h23, nos cœurs se sont mis à battre un peu plus fort après l'arrivée de notre tendre Alba. En une fraction de seconde, sans même avoir eu le temps de s'y préparer, nous sommes devenus d'heureux parents. 37 minutes ont suffi pour que notre fille, pressée de découvrir le monde, pointe le bout de son nez dans sa maison familiale.

C'est grâce à l'accompagnement des pompiers et du SMUR que cette arrivée au monde « express » a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous sommes infiniment reconnaissants de leur aide et admiratifs de leur travail.

Bien que stressante et inattendue, cette aventure restera notre plus belle histoire.



MOT D'UN DES POMPIERS INTERVENANTS

Oui ! On peut le dire ! C'est une sortie anecdotique dont chacun de nous va se rappeler à sa façon !

Le 1^{er} octobre 2024, il était 2h46 lorsque notre bip sonne (et oui, nous sommes sur tous les fronts 24h/24). A notre grande surprise, quand je prends l'appel à la caserne, le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) m'indique que l'on part pour un accouchement en cours. J'ai vraiment cru à une blague, mais non ! Mon équipage (Omer et Michel) arrive pendant que je suis au téléphone. Je leur indique la nature de l'intervention. Imaginez-vous leur tête ?

On part, arrive sur place où le futur papa nous fait signe. On s'engouffre dans la chambre, évidemment, on réalise que ça va être imminent. J'avoue pour ma part être démuni. On fait alors de notre mieux en attendant l'ambulance de Pont-de-Veyle et l'équipe médicale du SAMU qui arriveront pour prendre le relais. Nous avons du coup pris un peu de recul pour laisser travailler l'équipe médicale.

Mais que le temps passe vite quand on est pris dans l'action.

Sous un dernier effort de Romane, Alba sortit le bout de son nez à 3h23. Il me semble que tout le monde dans la chambre a retenu son souffle jusqu'à enfin avoir entendu ses pleurs. Simao a vraiment bien assisté sa compagne dans ce moment de communion. Mais le courage d'une maman ne peut se mesurer. Nous sommes quelque peu rentrés dans leur intimité, avec un grand respect pour eux.

Je vais conclure par « Il était une fois, un 1^{er} Octobre 2024 où naquit la petite ALBA dans la contrée des Tuileries »

ODDIN

Je laisse le soin à Romane et Simao d'écrire la suite de leur histoire et en profite pour remercier mes coéquipiers pour la mission accomplie avec sang-froid.

✦ Pompiers – SLIS (Service local d'incendie et de secours)

Cette année, nous avons encore réalisé de nombreuses interventions. Parmi elles, une très heureuse : la naissance de la petite Alba.

- 3 Opérations diverses
- 41 Secours à personne
- 6 Incendies
- 10 Accidents sur la voie publique
- 5 Destructions de nids de guêpes / frelons



Ce qui représente 183 heures d'interventions. Pour rester opérationnel, nous effectuons une manœuvre par mois tout au long de l'année, quel que soit le temps et même si nous préférons les manœuvres ensoleillées !



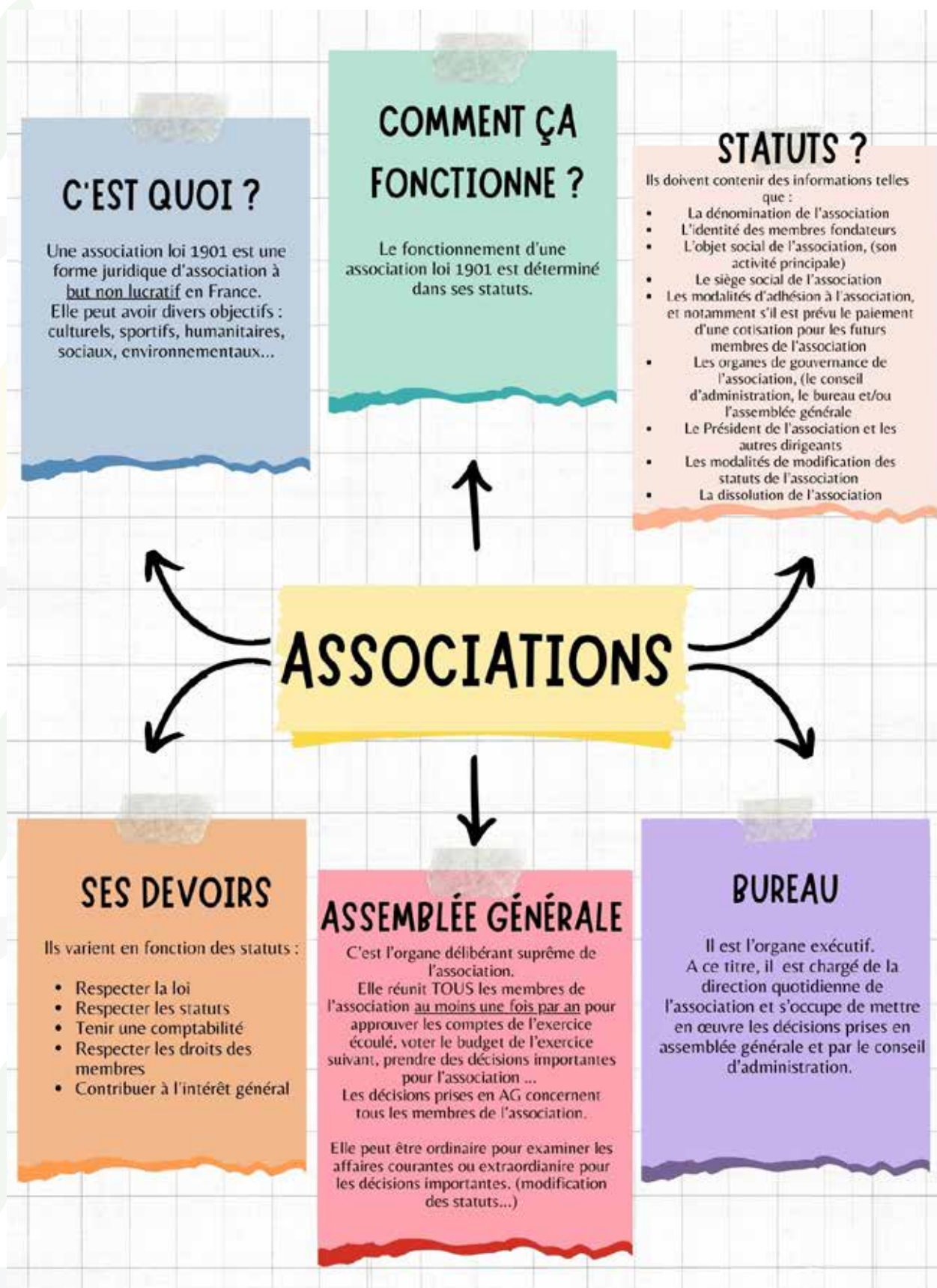
Le SLIS compte actuellement 11 sapeurs-pompiers dont 2 femmes. Nous pouvons rajouter 3 pompiers retraités qui font partie du comité de soutien départemental, un soutien de taille pour la logistique et autres missions en cas de coup dur. Éric, Daniel et Gilles, merci !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour étoffer nos rangs, n'hésitez pas à contacter le chef de corps, Nicolas Juillard au 06 15 46 65 68.

✿ Vie associative

La municipalité soutient toutes les associations Saint-Cyriennes, en mettant par exemple à disposition des locaux tels que les salles annexes, le club house du tennis...

Vous pouvez contacter **Sylvie Chatelet** pour la réservation et les formalités au 06 07 48 93 72. Il est également possible de louer du matériel (tables, bancs, chaises) en vous rapprochant du service technique au 06 87 76 83 80.



LA DÉCLARATION DE BUVETTE

Elle est obligatoire lorsqu'une buvette se tient à l'occasion d'une manifestation. La demande (avec le lieu et les horaires) est à effectuer en mairie qui établira un arrêté signé par le Maire.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN POURQUOI ?

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a posé l'obligation pour les associations et les fondations de souscrire un contrat d'engagement républicain pour pouvoir notamment recevoir des subventions (quelle qu'elle soit), obtenir une reconnaissance d'utilité publique...

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN C'EST QUOI ?

Le contrat d'engagement républicain comprend sept engagements, qui visent d'une part à faire respecter les principes de liberté, égalité et fraternité mais également de dignité humaine ainsi que les symboles de la République et d'autre part à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

ASSOCIATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est un organe de gestion collective facultatif dans une association. Il est chargé de prendre les décisions stratégiques de l'association, de contrôler sa gestion par le bureau, de veiller au respect des statuts... Ses membres sont élus par l'AG pour une durée déterminée.

LIEUX COMMUNAUX

Les différentes salles (annexes, polyvalente, club house du tennis) peuvent être louées. La demande est à faire auprès de Sylvie Chatelet, gestionnaire des salles. Un contrat sera établi.

Seules les associations à jour de contrat d'assurance, et ayant signé le contrat d'engagement républicain peuvent accéder aux salles communales.

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux est obligatoire à la remise des clés en présence de Sylvie Chatelet ou le cas échéant d'un(e) élu(e).

Les locaux doivent être rendus dans l'état dans lequel ils ont été pris.

Un forfait peut être appliqué en cas de non respect du contrat.

Amicale des pompiers

En 2025, nous reconduisons nos manifestations avec la vente de jambon braisé le dimanche 2 mars dans notre caserne et le bal des pompiers avec repas champêtre et feu d'artifice le dimanche 13 juillet au stade municipal.

Nous remercions sincèrement les pompiers actifs et retraités pour leurs aides et soutien lors de ces journées festives auxquelles nous vous attendons nombreux.

Douce pensée à la population féminine pour son implication à la réussite d'octobre rose.

Un grand merci aux Saint-Cyriens pour leur accueil et leur générosité lors de notre passage pour la tournée des calendriers.

Contact :

Corinne Morel, présidente : 06 19 15 36 25



Bibliothèque municipale "au coin du livre" : un service public gratuit de proximité



Cette année, l'opération 1^{ères} pages a été reconduite sous une nouvelle forme : collaboration avec la micro-crèche de Saint-Cyr et étendue à tous les petits Saint-Cyriens de 0 à 3 ans. Le 1^{er} juin, de nombreuses familles ont participé à diverses activités sur le thème de "1,2,3 petits chats", album qui a remporté le prix graines de lecteur 2023 et chaque enfant concerné et présent est reparti avec cet album.

Le 4 juin avait lieu une nouvelle activité en partenariat avec Saint-Cyr en fleurs. 16 enfants encadrés par des bénévoles des 2 associations sont venus à la bibliothèque pour planter des herbes aromatiques en godets qu'ils ont pu emporter à la maison. Durant ce temps, ils ont aussi pu écouter l'histoire de l'Epouvantail à travers un Kamichibaï et faire des coloriages sur le thème du jardinage.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous faisons régulièrement l'acquisition de nouveaux ouvrages pour enfants et adultes, l'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Ouverture de la bibliothèque : mardi 16h à 18h30, samedi 10h à 11h30 et le 1^{er} mercredi du mois de 16h30 à 18h

✕ D'autres activités ont lieu à la bibliothèque :

- Le scrabble tous les jeudis après-midi à partir de 14h
- La broderie tous les lundis après-midi à partir de 14h15



Contact :

Michelle Morel, responsable : 07 85 95 37 64
Aucoindulivre01@yahoo.fr

Association musicale

« Les notes s'entrelacent en harmonie. Les mots se fondent en mélodie »

Un petit air au loin vous rappelle qu'il existe à Saint-Cyr-sur-Menthon, depuis plus de 100 ans une association musicale.

✦ Les activités proposées :

- « Brins de musiciens » des ateliers parents/enfants (2&3 ans) pour explorer le monde sonore, stimuler la créativité, partager un temps de jeux rythmiques et mélodiques
- Des cours adultes pour réaliser un rêve d'enfant...
- Des cours de formation musicale et d'instruments pour découvrir, apprendre ou se perfectionner
- Des orchestres et des chorales pour participer à la réalisation de projets collectifs en préparant des concerts à thème

La musique raconte des histoires. Poussez la porte de l'école de musique, choisissez votre activité et devenez héros de ces histoires. Même en cours d'année scolaire, les inscriptions sont acceptées.

Contact :

Florianne Berthet et Landry Perroud, co-présidents
musique.stcyrgmail.com

Christine Meunier, directrice : 07 73 96 25 51



I.D.E.E.

L'association I.D.E.E. est toujours en sommeil cette année encore pour de nouvelles activités. Néanmoins, vous pourrez retrouver les bénévoles actifs pour des participations ponctuelles (notamment pour la fête patronale). L'association continue de gérer la cabane à livres située face à l'école : l'idée est de faire circuler les livres : Prendre, Lire, Rendre ou Garder ... Il est interdit de déposer dans la cabane ni journaux, ni magazines, ni catalogues, ni annuaires, ni dictionnaires, ni encyclopédie mais uniquement des romans.

Contact :

Jean-Paul Launay,
président :
06 12 56 80 00



Conscrits de la 5

Les conscrits de la 5 de Saint-Cyr-sur-Menthon : une association pleine de dynamisme qui perpétue la tradition et rassemble les générations ! Après un super concours de pétanque le 14 septembre, nous avons continué à préparer nos grands événements de janvier.

Les rendez-vous du 11 janvier pour notre banquet, suivi des traditionnels matefaims le 12 janvier ont permis par ces moments festifs de partager rires, souvenirs et convivialité avec tous ceux qui nous soutiennent. On vous a attendu avec impatience !

Contact :

Mylan Collard, président : 06 66 84 22 23
conscritsaintcyr05@gmail.com



Union Sportive La Saint Cyrienne

Nouveautés club



✦ Nouveau bureau

- **Président :**
Jimmy Valette
- **Vice-président :**
Quentin Genau
- **Secrétaire :** Anaïs Fion
- **Vice-secrétaire :**
Aline Buisson
- **Trésorière :**
Mélanie Valette

✦ Nouvelle catégorie

La catégorie U13 a été ouverte ce début de saison, nos 12 joueurs évoluent en D4 et jouent la montée en D3 la saison prochaine, sous les encouragements de leurs coachs, Jimmy Valette et Aurélien Guenin.

7 autres personnalités viennent compléter l'équipe dirigeante du club, notamment sur le sponsoring, sur l'approvisionnement ou encore l'arbitrage !



Catégories jeunes

De la catégorie U7 à la catégorie U11, ce n'est pas moins de 46 enfants évoluant sous le coaching de 7 éducateurs. Les rencontres sont organisées avec rigueur par Quentin Genau.



Suivez nous sur les réseaux :

FB : Union Sportive La Saint Cyrienne
Insta : USSC1948
lastcyrienne.ussc@gmail.com
Jimmy Valette, président : 06 64 82 18 40

Catégories seniors

Pour finir, 25 joueurs évoluent en D4 sous la catégorie Séniors et sous le coaching de Baptiste Berger et Pierre Antoine Bas. Le maintien en D4 est l'objectif de la saison !



Cyclotouriste

L'Ain à vélo ou plutôt avec votre club cyclo-touriste de votre village, cela s'appelle l'échappée nature - tous au vert !

Mars arrive à grands pas, c'est le moment de chausser ses chaussures de sport, enfourcher sa bicyclette, soit à la force du mollet ou avec assistance électrique.

Transmettre le goût du vélo à nos jeunes pour rouler dans la région emprunter la voie bleue en toute sécurité.

Puis il y en a pour toutes et tous, tous les goûts et tous les âges, de la balade à la randonnée sportive, une liberté et du bonheur à partager.

Alors laissez-vous tenter, rejoignez le cyclotouriste !

1^{ère} sortie 2025 : Dimanche 2 mars devant la salle polyvalente de Saint-Cyr-Menthon

✦ Tout au long de la saison, de mars à octobre, les sorties s'organisent de la façon suivante :

- les samedis, dimanches et jours fériés à 9h pour des sorties de 30 à 50 km.
- les dimanches à 7h ou 8h pour des sorties de 70 à 100 km.
- et pour ceux qui le souhaitent les mercredis à 9h (30 à 50 km)
- les samedis matins pour les débutants 15 à 25 km (les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou un membre du club)

✦ Adhésion au club (qui comprend l'assurance et le programme de l'année) :

- moins de 18 ans : 10 €
- adultes : 20 €
- couples : 35 €

Bonne route à toutes et tous, soyez prudents !

Contacts :

Jean-Pierre Béguet, président : 06 79 30 37 38

Jean-Paul Manigand : 07 67 38 87 29

Pascal Fontaine : 06 88 99 33 80



Saint-Cyr en Fleurs

Le 3 juillet 2024, notre président et notre trésorière ont représenté l'association lors de la visite du jury régional du comité de fleurissement en vue du maintien du niveau « 2 fleurs » des Villes et Villages fleuris. Dominique Morel, 1^{er} adjoint et Xavier Robin, agent technique, étaient présents pour la Mairie qui est pleinement impliquée dans ce projet.

Le compte-rendu est globalement positif avec une trame d'améliorations à effectuer dans les deux ans à venir.

Malgré le nombre restreint de bénévoles, mais grâce à leur bonne volonté et leur efficacité, Saint-Cyr en Fleurs s'implique également dans la vie associative de la commune.

✦ Deux actions menées en 2024 sont à noter

- Le 4 juin, en partenariat avec la bibliothèque, une animation jardinage a été proposée aux enfants. 16 jeunes participants ont pu ainsi planter des herbes aromatiques et rapporter leur petit pot à la maison. Cette première animation, positive, sera renouvelée en 2025.
- L'association a participé à la décoration de la commune à l'occasion du Tour de l'Ain, en fleurissant un vélo.

Des volontaires seront toujours les bienvenus !

Contact :

Alain Bost, président : 06 44 16 95 86



Société de pêche l'Hameçon

La société de pêche propose la location de chapiteaux pour les Saint-Cyriens (au prix de 80€) et d'une caisse frigo pour 60€ pour vos événements.



Photo insolite



Association L'Hameçon
06-86-63-95-32
lucienbaritel@wanadoo.fr

Président : Lucien Baritel / Vice-Président : Jean-Luc Aulen
Trésorier : Nicolas Juillard / Trésorier Adjoint : Jean-Pierre Landré
Secrétaire : Florine Lacharme

Photos prises par L'Hameçon (Brochet ou huîtres, Source Pixabay, Unsplash)

Saint-Cyr en mouvement

✦ L'association propose

- Lundi après-midi : pétanque à partir de 14h
- Mardi matin : yoga de 9h30 à 10h45
- Mercredi matin : gym douce à 9h à 10h
- Mercredi après-midi : loisirs créatifs à 14h et pétanque également à 14h
- Vendredi après-midi : marche et jeux de cartes, jeux de société à 14h;

A partir de janvier 2025, les cours de gym et les cours du yoga se feront à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon. Pour les jeux de cartes et les loisirs créatifs, le lieu reste à définir du fait des travaux de la salle polyvalente.



Contact :

Christian Bugnot, président : 06 63 46 41 41
saintcyrenmouvement01@gmail.com

✦ Prix de la cotisation 2025

25 € par personne ou 45 € pour un couple.

Actuellement le club compte 112 adhérents. En 2024, ont eu lieu : tirage des rois, bugnes, gaufrettes mâconnaises, thé dansant, barbecue, châtaignes, repas de Noël.

Si vous êtes intéressés par notre association, venez nous voir et essayer, c'est adopter !



Vélo Mobilités : Le nouveau service de location longue durée de vélos électriques

Depuis mai dernier, la Communauté de communes propose un nouveau service de location longue durée de vélo à assistance électrique.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes met à l'honneur le vélo, à travers de nombreux projets comme le programme « Savoir rouler à vélo ». Elle a également aménagé plusieurs itinéraires cyclables comme la Voie bleue, en bord de Saône, désormais à quelques coups de pédales de la Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône, véritable parenthèse pour une pause au grand air.

Le nouveau dispositif de la Communauté de communes « Mon Veyl'O » a été inauguré à l'occasion de la « Fête du vélo » qui s'est tenue à Saint-Jean-sur-Veyle en mai dernier. C'est une flotte de 20 vélos et de 2 vélos familiaux cargo, tous à assistance électrique que les habitants du territoire peuvent louer pour un mois ou un trimestre.

Certains modèles proposent un cargo intégré facilitant le transport des enfants pour une famille ou des emplettes.

Cette offre est réservée aux adultes et aux jeunes de plus de 14 ans souhaitant changer leurs modes de déplacement. Si vous êtes intéressé, il faudra vous rendre dans l'un des bureaux de l'Office de Tourisme de Vonnas-Pont-de-Veyle, soit celui du pôle des services publics situé dans le château de Pont-de-Veyle, soit celui situé rue Claude Morel à Vonnas. Le contrat de location auquel vous devez souscrire, inclut l'entretien et la réparation.

A travers cette démarche, la Communauté de communes de la Veyle poursuit ses efforts dans une transition écologique qui profite à tous.

La location longue durée permet d'avoir un vélo à disposition comme si c'était le vôtre et le tester avant l'achat.



✕ Les tarifs sont les suivants

	Vélo à assistance électrique	Vélo à assistance électrique familial cargo
1 mois	40 € TTC	50 € TTC
1 trimestre	80 € TTC	90 € TTC

Le contrat de location comprend :

- Le vélo et ses équipements : cadenas, clefs, éventuel panier, ainsi que batterie et chargeur le cas échéant
- Les équipements de sécurité suivants sont également fournis, sous réserve de disponibilité : casque, gilet rétroréfléchissant.

Communauté de communes de La Veyle
Tél : 03 58 32 84 01 - mobilites@cc-laveyle.fr

Gym à Saint-Cyr

Les membres du bureau ont décidé de mettre l'association en sommeil en septembre 2024.

Contact : Marie-Claire Letessier, présidente : 06 14 15 77 51

Amicale des donneurs de sang de Saint-Cyr, Saint-Genis et Perrex

Donne ton sang pour sauver des vies

1 DON = 5 VIES SAUVÉES

50 donneurs ont participé aux 2 collectes. Comme au niveau national, nous déplorons une baisse de donneurs. Avec la contribution d'un euro donné par les randonneurs (rando-déj et marche semi-nocturne), nous avons pu poursuivre notre action de parrainage avec l'association « ROMY vise la lune ».

Nous avons tenu un stand d'information lors d'un rassemblement de voiture de l'association Cap-One à Saint-Cyr-sur-Menthon.

Nous avons décoré un vélo pour le passage du tour de l'Ain.

Le 7 septembre, nous avons organisé à Perrex la journée départementale de pétanque (24 amicales y ont participé et 64 doublettes se sont affrontées). La journée s'est terminée par un repas.

Nous avons collecté un important volume de bouchons pour Foot Fauteuil Bâgé et nous continuons cette collecte avec Bresse Handisport.

✕ Nos projets pour 2025

- parrainer l'association Bresse Handisport
- continuer la collecte de bouchons
- envisager une action pour octobre rose

✕ Dates des manifestations à venir

- Assemblée Générale le 22 février à Saint-Genis-sur-Menthon (choucroute et plats à emporter)
- Rando-déj le 27 avril à Saint-Cyr-sur-Menthon à la Grange du Clou
- Marche semi-nocturne le 13 juin à Perrex

Contact :

Maryannick Annelard, présidente : 06 28 33 40 69

✕ Les dates de collecte

- Le 16 avril 2025 de 15h à 18h30 à Perrex
- Le 17 décembre 2025 de 15h à 18h30 à Saint-Genis-sur-Menthon
- EFS de BOURG en Bresse (04 74 50 62 20)
- EFS de MACON (03 85 34 22 00)



Le Comité de Pont-de-Veyle de la Ligue Nationale contre le Cancer

La délégation de Pont-de-Veyle de la Ligue contre le cancer de l'Ain, composée de 22 membres représente les 12 communes de l'ancien canton de Pont-de-Veyle. Elle conduit des actions pour lutter contre cette maladie et apporter des financements aux chercheurs des Hôpitaux Civils de Lyon et du Centre Léon Bérard. En 2023, nous avons transmis la somme de 12 000€.

Notre délégation participe également aux actions anti-tabac dans les écoles primaires du secteur et au-delà afin de sensibiliser et démontrer tous les méfaits du tabac. Nos actions permettent aux malades de bénéficier de soutien psychologique, sur demande, et éventuellement d'aides financières sur dossier présenté à la commission de la Ligue de l'Ain.

Au cours de l'année 2024, diverses animations ont été conduites. En mars, près de 500 personnes ont assisté

au concert du « Chœur des Hommes du Brionnais » à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle, mis généreusement à notre disposition par la Communauté de Communes de la Veyle.

Puis, nous effectuons beaucoup d'actions lors de la campagne nationale du dépistage du cancer du sein, Octobre Rose. Ce fut :

- un concert à la salle des fêtes de Perrex avec le groupe les Intern's. Une belle ambiance autour des titres et airs des années 60
- une dictée proposée à la salle des fêtes de Crottet pour les passionnés de la langue française
- le Thé dansant à la salle des fêtes de Laiz

Tous nos remerciements à ceux permettant la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Vivre autour des Planons et du Clou : pour les amoureux du patrimoine



« Lorsque tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens », ce proverbe africain pourrait être la devise de notre association. Car notre objectif est de mieux connaître notre passé et notre histoire pour éclairer le chemin des générations futures.

La Bresse, est riche d'une histoire particulière. Un témoin parmi tant d'autres : ces trois cheminées sarrasines qui se situent au hameau de la Mulatière, c'est unique et encore un peu mystérieux.

Les bénévoles de notre association ont plaisir à faire découvrir des lieux emblématiques du patrimoine de notre village lors de visites guidées, notamment pour les Journées Européennes du Patrimoine : les fermes classées, la poype, l'église. N'oublions pas notre patrimoine immatériel avec les gaudes, les veillées, les costumes, les chants et les danses.

En cette année 2025, nous allons commencer un vaste chantier d'inventaire de tout notre patrimoine historique, en lien avec les 18 communes du territoire de la Veyle et

ses associations patrimoniales. La base est celle du fameux pré-inventaire du canton de Pont-de-Veyle édité en 1986. Il sera entièrement revu, sourcé, enrichi et fera l'objet d'une nouvelle publication à destination des habitants et des visiteurs de notre belle région. Un énorme travail nous attend et si vous voulez nous rejoindre pour apporter votre contribution sur un lieu ou une construction que vous aimez : puits, lavoir, croix, maisons...n'hésitez pas !

Tous les amoureux du patrimoine seront les bienvenus !



Contact :

Hélène Anglesio, co-présidente : 06 84 13 11 65

Domaine des Saveurs Les Planons

En cette année olympique, vous avez été nombreux à participer à nos week-ends festifs alliant saveurs, sport et savoir. Petits et grands sont venus cuisiner, profiter du cadre exceptionnel de la ferme des Planons et s'amuser dans les dédales de notre labyrinthe de maïs.

Rendez-vous dès le 24 février 2025 pour une nouvelle saison haute en couleurs et en saveurs !

✦ À ne pas louper

- Ateliers culinaire « Dimanche des Chefs », les 1^{ers} dimanches du mois à partir d'avril,
- La 3^{ème} édition du « Championnat du monde de Poulet de Bresse à la crème » lundi 14 avril, et son concours amateur le samedi 13 avril - Nouveau ! Gratuit
- La nuit des musées en partenariat avec l'école de musique de Saint-Cyr-sur-Menthon, samedi 13 mai, gratuit
- « Saveurs du Brésil » samedi 8 et dimanche 9 juin
- « Fête de l'agriculture » en partenariat avec l'AFOCG01, vendredi 13 juin, Gratuit
- « Labyrinthe de maïs » du 1^{er} juillet au 31 août
- « Le Domaine fait sa prohibition », samedi 30 et dimanche 31 août
- « Les Journées Européennes du Patrimoine », samedi 20 et dimanche 21 septembre, gratuit
- « Marché de Noël » samedi 13 décembre, gratuit

Suivez-nous sur Facebook, Instagram ou sur www.ain.patrimoine.fr



Comité de jumelage

L'année 2023 s'est terminée en apothéose pour un grand nombre de nos adhérents.

Nous avons enfin pu découvrir un marché de Noël en Forêt Noire et qui dit marché de Noël là-bas, dit féerie de Noël, la météo ayant eu le bon goût de blanchir la campagne ce jour-là. Et même Saint-Nicolas est venu nous saluer et nous offrir les traditionnels « petits gâteaux maison ». C'était magique !

En mai, avec nos amis allemands, nous avons dégusté, avec modération bien sûr, d'excellents Beaujolais avant de partager un repas du même cru à Chiroubles.

Toujours avec la même modération, nous avons même eu droit à une visite/dégustation à l'alambic de Cruzilles. Merci aux bénévoles qui assurent la pérennité de cette tradition....

En septembre, à l'initiative de nos partenaires allemands nous avons emmené 16 jeunes sapeurs-pompiers en formation à Pont-de-Veyle et deux de leurs formateurs. Ce fut une réussite ! Pendant qu'ils découvraient la caserne, les pratiques de leurs homologues allemands, qu'ils participaient à divers exercices, se confrontaient dans des activités ludiques, nos adhérents profitaient de leurs hôtes, voire même s'essayaient au vélo en Forêt Noire. Bravo à ces courageux !

En revanche, c'est sans modération que nos jeunes pompiers ont participé à une soirée barbecue, avec un groupe de scouts au cours de laquelle musique et danse

les auront rapprochés. Oubliée la barrière de la langue, la musique est un langage universel !

Ils attendent désormais le 28 juin 2025, date à laquelle nous fêterons le 25^{ème} anniversaire de notre partenariat, auquel les jeunes pompiers allemands sont déjà cordialement conviés.

Bien sûr, pour financer tout ça, mais aussi pour mieux connaître notre association, nous vous donnons rendez-vous pour notre vente de choucroute et de bière de Straubenhardt en janvier, pour notre soirée café-théâtre en mars et pour notre grande fête le 28 juin 2025.

Prenez bien soin de vous et bonne année 2025 !

Amic'allemand.

Présidente : A. Gremy
Trésorier : C. Frisé
Trésorière adjointe : P. Damoiseau
Secrétaire : S. Nugier
Jumelage.veyle@gmail.com



Histoire & Patrimoine

Notre association intercommunale regroupe des personnes intéressées par l'Histoire et le Patrimoine du territoire veylois.

✦ En tant que membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », nos 50 adhérents peuvent suivre des formations au guidage et assurer, ensuite, des visites commentées dans les communes du territoire, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vonnas – Pont-de-Veyle.



Le 25 mai, une sortie culturelle a eu lieu pour visiter les glaciers de Sylans et le Musée de la Résistance de Nantua. Cette sortie a réuni 36 personnes.

Les 15 et 16 juin, lors d'une exposition à la salle des fêtes de Biziat, organisée conjointement par les membres de Vonnas Patrimoine et notre association, 31 exposants issus de communes de la Communauté de Communes de la Veyle ont été mis à l'honneur. Cette exposition a permis aux 364 visiteurs d'admirer des œuvres diverses en peinture, sculpture, photographie, calligraphie...

La collecte d'informations continue pour essayer de retracer la vie de François Leguat, huguenot qui quitta Saint-Jean-sur-Veyle en 1689 et mourut à Londres, en 1735, au terme d'une vie bien remplie. La réalisation d'un ouvrage permettra de présenter toutes les informations collectées.

De plus, un partenariat a été mis en place, pour l'année 2024-2025, avec les enseignants et les 20 élèves de la Classe Défense du collège du Renon à Vonnas.

✦ Les membres des Patoisants assurent danses, chants, fables en patois et étudient toutes les demandes qui leur sont faites : écoles, réunions d'anciens, réunions familiales... Certains membres vont à Saint-Étienne-du-Bois pour traduire, du français au patois, un livre sur les temps anciens. D'autres membres répètent dans une chorale à Saint-Denis-les-Bourg.

✦ Le projet d'un nouveau pré-inventaire, concernant les 19 communes du canton de Vonnas, a été lancé le 11 septembre. Ce travail de recherches, de recensements, de photographies, d'écriture de textes... ne pouvant être effectué par les seuls membres de l'association Histoire & Patrimoine, nous travaillerons en partenariat avec la Communauté de communes de la Veyle, avec des membres d'autres associations patrimoniales du canton et avec toute personne intéressée par ces travaux.

✦ Toute personne, intéressée par l'Histoire et / ou le Patrimoine de notre territoire, peut contacter le Président de l'association :

Yves Bajat : 06 09 91 70 14
associationhetp@gmail.com

Groupement Paroissial de Pont-de-Veyle : 2024 une dynamique missionnaire renforcée

Toujours plus au service de la mission !

Chacun a pu découvrir sur les façades des Eglises des 11 villages composant le Groupement Paroissial de Pont-de-Veyle, notre nouveau visuel, signe de notre devise pastorale. Cette année pastorale fût marquée par un certain nombre d'évènements missionnaires avec le Congrès Mission de Lyon en Octobre 2023 puis les 3 week-ends missionnaires 2024 avec les jeunes de l'Association des WEMPS que vous avez pu rencontrer sur les routes jalonnant nos clochers. Oui, durant trois week-ends, dont un avec notre Evêque Monseigneur ROLAND, les WEMPS sont intervenus dans notre Groupement Paroissial.

✕ Mais qui sont-ils ?

Les WEMPS sont une jeune initiative missionnaire au service des paroisses rurales françaises. Au cours d'un WEMPS, ou Week-end Mission Prière Service, notre paroisse accompagnée d'une équipe de jeunes venus pour l'occasion sort à la rencontre des habitants pour apprendre à mieux les connaître et leur proposer de faire un pas vers le Christ en se réunissant d'une manière joyeuse, festive, conviviale et surtout fraternelle.

Tout naturellement, notre vision missionnaire « Avec Marie, témoins de l'Amour de Dieu » trouvait tout son sens en ces mois d'avril/mai/juin 2024 nous entraînant à porter l'Evangile, la bonne parole, à ceux qui ne la connaissent pas, à leur proposer de faire un pas avec nous. Au cours de ces trois week-ends organisés à Pont-de-Veyle, Cormoranche-sur-Saône et Crottet, beaucoup de paroissiens ont donc entendu l'appel à oser évangéliser en porte à porte malgré une certaine inquiétude, mais

finalement rassurés par une quarantaine de jeunes qui ont fait l'effort de nous guider dans cette démarche audacieuse. Avec leur soutien, il y eut une multitude de rencontres avec pour chacune d'entre elles, pour les habitants visités avec la présence de ces jeunes, un émerveillement de découvrir l'Evangile accueilli ainsi. Nombreux sont ceux qui nous ont rejoints pour les concerts donnés le soir dans les Eglises, en s'associant ainsi à cette rencontre fraternelle que j'ai vraiment souhaitée organiser pour notre Groupement Paroissial.

Que de joie, plus d'une centaine de maisons visitées, de belles rencontres, de beaux échanges, des rires, des larmes de consolation et de conversion, des intentions par centaine à chaque session.

Merci aux Paroissiens pour leur grande implication, mais aussi aux Mairies et aux Maires qui ont accueilli chez eux des jeunes, et qui ont mis les salles communales à notre disposition.

La Foi, la joie, la simplicité et l'authenticité ont marqué inévitablement notre Paroisse.

Encouragés à poursuivre notre élan missionnaire, comme j'aime à le rappeler, le feu de la mission est allumé dans notre Paroisse et ne s'éteindra pas... Joie pour les cœurs...

Père Olivier BARNAY

Contacts utiles :

Presbytère : 27 Grande Rue 01290 Pont-de-Veyle
Maison paroissiale : 03 85 31 53 67, 06 88 19 73 67
Père Olivier Barnay : abbebarnay@hotmail.fr



Photo insolite

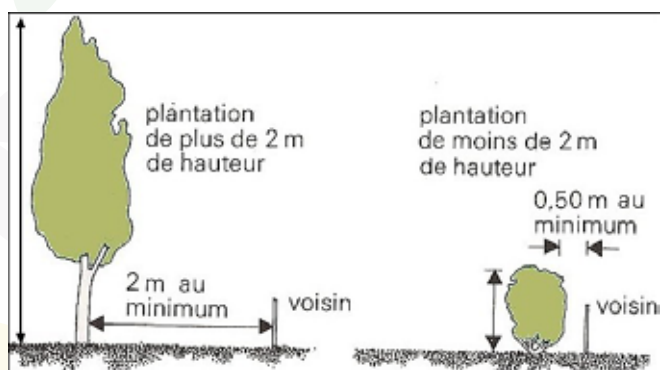
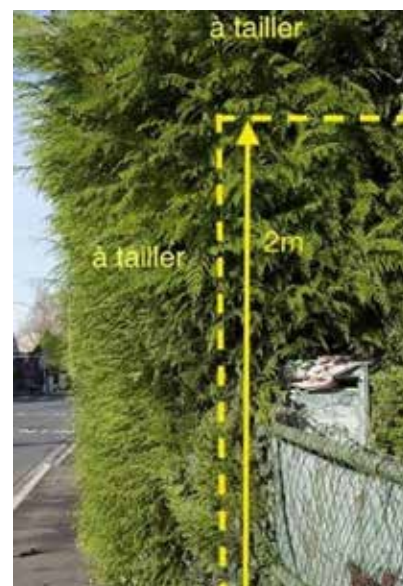
✦ Vie environnementale

Entretien des haies

Depuis plusieurs années, nous constatons une dégradation de l'entretien au niveau des haies privées.

✦ Une réglementation existe

Les haies implantées en limite de propriété doivent être taillées par le propriétaire, tout ce qui dépasse doit être taillé dans les périodes préconisées (en évitant les tailles du 15 mars au 15 août) afin de ne pas gêner la reproduction, la nidification et la naissance des oiseaux. Un recensement pour répertorier les haies non conformes sera effectué, suivi d'un courrier afin de respecter le voisinage, la circulation et la sécurité de tous les concitoyens.



Précision : La hauteur est abaissée à 1.50m si la haie se trouve à une intersection ou dans un virage.

Broyeur à végétaux

La commune propose l'utilisation d'un broyeur pour réduire les tailles de vos haies, branchages (à l'exclusion des souches) afin de les valoriser en paillage. La prestation est facturée 30€ pour la première heure puis 10€ la demi-heure supplémentaire.

Le broyeur est également utilisé lors de la réduction de vos sapins de Noël début janvier. En janvier 2024, c'est une quarantaine de sapins qui a été broyée.

Réglementations sur le feu : Le brûlage est interdit toute l'année !

✦ Quels sont les déchets concernés par l'interdiction de brûlage des déchets verts ?

Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

✦ Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

✦ Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent :

- Dépôt de vos déchets verts (tontes, tailles...) sur la plateforme de compostage RACINE (dépôt au sol pour plus de praticité) qui se trouve à côté de la déchèterie de Feillens. Munissez-vous de votre dernière facture SMIDOM.
- Compostage de vos déchets de tontes en y ajoutant vos restes de repas, épluchures de légumes pour en faire un amendement naturel pour vos plantes.
- Petits et gros branchages broyés, feuillages constituent un excellent paillis pour vos massifs, jardin et potager. Il conserve l'humidité, nourrit les sols et évitent la pousse des mauvaises herbes.

En cas de non-respect, une contravention peut être appliquée.

Entretien de la rivière

✕ L'eau et les cours d'eau constituent un bien commun et une ressource essentielle nécessitant une gestion équilibrée et durable.

Le Code de l'environnement précise que l'entretien a pour objectif « de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ». (art. L.215-14)

L'entretien régulier a pour objet principal la gestion des embâcles et de la végétation présente le long des cours d'eau.

Tous les propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau sont chargés de son entretien. Les berges et le lit mineur appartiennent aux propriétaires riverains. La limite se situe généralement au milieu du lit suivant une ligne cadastrale tracée au milieu quand les rives appartiennent à des propriétaires différents. Le syndicat de rivière ou la collectivité peuvent intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau. Cette intervention doit être validée préalablement par le préfet dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Avant d'entreprendre des travaux en bordure ou dans le lit d'un cours d'eau, il convient d'en informer le service de la police de l'eau (au sein de la préfecture).

Cette responsabilité implique des droits d'usage mais également des obligations d'entretien ainsi que le rappelle l'article L.215-2 du Code de l'environnement.

Un défaut d'entretien peut avoir des conséquences graves. De plus, le propriétaire riverain doit prévenir toute pollution du cours d'eau sur sa propriété.

Il est strictement interdit de rejeter dans un cours d'eau des solvants, des hydrocarbures, des produits ménagers, des huiles de vidange, les tontes de pelouse et autres végétaux...



Station d'épuration

✕ Éviter les produits non biodégradables dans les canalisations

Contrairement à ce qui est écrit un peu partout, les lingettes ne sont pas rapidement biodégradables, ni les essuies mains en papier. Elles s'accumulent dans les conduites et provoquent de nombreuses obturations, tant dans le réseau public que dans le réseau privé. Il convient par conséquent de jeter ces déchets dans la poubelle et non dans vos canalisations.

Toutes les matières solides (serviettes, tampons, coton-tiges, préservatifs...) sont à exclure des égouts.

Même sous forme liquide, certains produits n'ont pas à être jetés dans les toilettes : liquides et vapeurs corrosifs, acides, huiles de vidange, matières inflammables, colle, peinture,... Ils mettent en péril le fonctionnement de la station d'épuration mais aussi représentent un risque pour les agents du service.



Nettoyage de printemps

✕ Un engagement écocitoyen pour préserver l'environnement

Le samedi 9 mars, une quarantaine de Saint-Cyriens a participé au traditionnel nettoyage de printemps de la commune et les plus jeunes ont montré une belle motivation. Un peu plus de 200 kg de déchets ont été collectés, moins que d'autres années mais toujours trop pour ceux qui s'attachent à respecter leur environnement. Un grand merci à tous pour ce geste écocitoyen !

Rendez-vous le samedi 8 mars pour l'édition 2025 !



Le Point d'Apport Volontaire est désormais sous vidéo-surveillance

Le montant de l'amende administrative est fixé comme suit en fonction du volume du dépôt et de sa nature :

Type de déchets	quantité			Rétération (en supplément)
	Inférieur à 1m ³	de 1m ³ à 5m ³	Supérieur à 5m ³	
Déchet ménager	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Cartons non admis dans les PAV	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Textile	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Plastique	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Déchet vert	500,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €
Encombrant, meuble	500,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €
Palette	500,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €
Pneu	1 500,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €
Déchet électronique	2 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
Déchet de chantier	2 000,00 €	3 500,00 €	5 500,00 €	1 000,00 €
Pièce détachée, épave	3 000,00 €	6 000,00 €	10 000,00 €	1 000,00 €
Produit chimique	5 000,00 €	9 000,00 €	14 000,00 €	1 000,00 €
Produit dangereux (type amiante ou autre)	5 000,00 €	9 000,00 €	14 000,00 €	1 000,00 €

Suite à de (trop) nombreuses incivilités commises au point d'apport volontaire, la municipalité a décidé d'investir dans des caméras de surveillance. Elles ont été installées fin décembre. Les manques de civisme sont désormais verbalisés au moyen d'amendes administratives.

L'arrêté municipal pris le 12 décembre 2024 relatif à l'instauration d'une amende administrative pour les dépôts sauvages de déchets prévoit un montant en fonction du volume et de la nature du dépôt illégal.

SMIDOM

Smidom
Veyle Saône

✕ La collecte de vos ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le MARDI des semaines impaires. La collecte est également assurée les jours fériés sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Votre bac doit être sorti la veille du jour de collecte et déposé couvercle fermé en bord de rue. Les sacs non conformes déposés au pied des bacs ne sont pas collectés.

✕ Peur de rater la collecte ?

En téléchargeant l'application mobile gratuite du SMIDOM, vous pourrez activer la notification d'alerte collecte de notre commune. Plus d'infos sur www.smidom.org

LES DECHETERIES

DU SMIDOM VEYLE SAONE

Vonnas - Saint Jean sur Veyle - Saint Etienne sur Chalaronne - Francheleins

... D'OUVERTURE

	du 1 ^{er} avril au 31 octobre (hors juillet-août)	ATTENTION ! du 1 ^{er} juillet au 31 août	du 1 ^{er} novembre au 31 mars
LUNDI	14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MARDI	14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MERCREDI	9h00- 12h00 / 14h00 - 18h00		9h00- 12h00 / 14h00 - 17h00
JEUDI	14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
VENDREDI	9h00- 12h00 / 14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00- 13h00 / 14h00 - 18h00		9h00- 12h00 / 14h00 - 17h00
DIMANCHE	9h00- 12h00 <small>uniquement Vonnas et Francheleins</small>	du lundi au samedi 7h00 - 13h00	fermée
		dimanche 9h00 - 12h00 <small>uniquement Vonnas et Francheleins</small>	

L'accès sera clos 10 min avant l'heure de fermeture - Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Le calendrier de collecte des OM (ordures ménagères) de la commune est consultable et/ou téléchargeable sur l'application et sur www.smidom.org

✕ Les déchèteries

RAPPEL : Limitation du nombre d'entrées en déchèterie à 24 par an.

En limitant le nombre d'entrées à 24 par an, le SMIDOM cherche à encourager une utilisation plus réfléchie des déchèteries et à réduire la charge de travail des gardiens. Cela permettra également d'optimiser les coûts de traitement des déchets. Les passages supplémentaires au-delà de 24 seront facturés 5€. Votre nombre de passages est consultable sur votre espace personnel du site internet ou de l'application du SMIDOM.

Les colonnes de tri du point d'apport volontaire se situent « Route de la Croix-Bas village ».

- Colonne « **bleue** » : journaux et magazines. **Les cartons et les krafts sont interdits.**
cartons => déchèterie
krafts => colonne emballage ou mieux en déchèterie avec les cartons.



- Colonne « **verte** » : emballage en verre. **Les verres autres que ceux d'emballage sont interdits.** On ne trie que le verre alimentaire, les bouteilles, pots et bocaux, c'est-à-dire le verre qui a contenu à manger ou à boire au moment de l'achat.



Retirer bouchons, couvercles et capsules à déposer dans la colonne jaune.

- Colonne « **jaune** » : Tous les emballages ménagers (cartonnnette, métal, plastique)



✦ Conseils pratiques pour un tri au top !

1. N'imbriguez pas les emballages recyclables ils ne pourront pas être séparés sur la chaîne de tri. Ces éléments imbrigués sont renversés dans un camion qui les compacte. Cela forme un bloc uniforme impossible à défaire. Les déchets doivent être libres et séparés.
2. Ne jetez pas vos emballages recyclables dans un sac mais déposez-les en vrac.
3. Pas besoin de rincer les bouteilles, flacons, briques et conserves, mais bien les vider.

- Colonne « **TLC** » Textiles Linges Chaussures : Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés
MERCI

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent vos dons ?

- Colonne « Piles »



Tout ce qui n'est pas déposable dans ces colonnes est à déposer en déchèterie ! Les déchèteries du territoire se trouvent à Saint-Jean-sur-Veyle, Vonnas, Francheleins et Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

En ce qui concerne les déchets verts, les tontes sont désormais interdites en déchèterie mais elles peuvent être revalorisées en les déposant (ainsi que tout autre déchet vert) sur la plateforme de compostage RACINE qui se trouve à côté de la déchèterie de Feillens. Munissez-vous de votre dernière facture SMIDOM.

✧ Vie sociale & solidaire

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

✧ Petite nouveauté cette année !

Après avoir installé la salle polyvalente et confectionné les décorations pour accueillir les convives du repas des aînés ; au matin du 12 Octobre, les membres du C.C.A.S. ont assuré la livraison des repas pour les 17 personnes âgées de 80 ans et plus ne pouvant assister au repas en salle.

Dès midi, un apéritif était proposé en présence du Conseil Municipal. Nos 80 aînés ont ensuite pris place à table pour se faire servir leur repas préparé par un partenaire local : Le Petit Mézériat. Avant de passer au dessert, il a été proposé une initiation de danses folkloriques venues d'ici et d'ailleurs par l'association Folk à Bourk.

Le C.C.A.S. s'efforce de maintenir, développer et renforcer le lien social par des manifestations et/ou temps d'échanges variés.

Nous n'avons pas oublié les personnes hospitalisées à Pont-de-Veyle en leur rendant visite à l'occasion d'un temps de goûter le vendredi 13 Décembre.

✧ Le C.C.A.S. C'est qui ??

Ce sont 13 membres issus du Conseil municipal et de Saint-Cyriens : Karine Palle Paret (Présidente), Marie-Angélique Goyon (Vice-présidente), Thérèse Bazonnard, Marie-Ange Bost, Sophie Collard, Marie-Claire Doucet, Nathalie Fontaine, Michel Jambon, Eric Jolly, Michelle Morel, Patricia Nicolas, Françoise Rabuel, Nathalie Viennot-Renaudot.

✧ Le C.C.A.S. C'est quoi ??

Le Centre Communal d'Action Sociale soutient tous les Saint-Cyriens quel que soit leur âge en cas de difficulté passagère. Il peut également vous orienter vers les services compétents.

Pour le contacter :

- En vous rendant à l'accueil de la mairie
- En appelant sur son répondeur au 03 85 36 37 22
- En sollicitant un rendez-vous personnalisé

Tous ces échanges et rencontres sont confidentiels, personnels et bienveillants.



✧ Mutuelle communale

M. Falconnet continue de vous recevoir lors de permanences en mairie. Vous pouvez prendre en rendez-vous en le contactant au 06 16 24 92 28.

La prochaine permanence aura lieu le mercredi 15 janvier.

En 2024, vous êtes 57 personnes couvertes.

✧ Mutuelle régionale

Pour garantir la santé de tous ses habitants, la Région Auvergne-Rhône-Alpes lance sa mutuelle !

Des offres qualitatives élaborées avec 5 mutuelles partenaires, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. Etudiants, retraités, actifs, entrepreneurs... trouvez l'offre qui est faite pour vous, selon votre profil : auvergnerhonealpes.fr/mutuelle

Un numéro dédié ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h (prix d'un appel local) : 04 2800 2800

✧ Le registre des personnes vulnérables

Vous êtes âgés de 65 ans et plus ? Vous vous trouvez en situation de handicap, isolés ? Vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables de la commune (ou vous faire inscrire à la demande d'un proche). Ce dispositif est gratuit bienveillant et solidaire.

✧ Portail Ain Solidarités

Ain Solidarités vous permet de trouver les services, associations et ressources qui agissent pour la solidarité et l'entraide. Le C.C.A.S. y est référencé :

<https://ainsolidarites.ain.fr/>



Quel est votre besoin ?

Bons de transport : la Communauté de communes de la Veyle fait bénéficier d'une aide au transport aux personnes âgées résidant sur notre commune. Vous avez 70 ans et plus, êtes isolés, en situation de handicap, malade, non véhiculé ? Si vous êtes intéressés et pensez répondre à ces critères, veuillez-vous rapprocher du secrétariat de mairie afin d'effectuer les formalités d'obtention.

Cantonaide : 20 ans d'entraide au cœur de la communauté de communes !

Depuis sa création en 2004, Cantonaide est bien plus qu'une simple association caritative. Née de l'ambition « d'apporter une aide d'urgence à toute personne en difficulté, sans distinction et en lien (ou non) avec les services sociaux », elle est devenue un pilier de solidarité au sein de la Communauté de Communes de la Veyle.

Aujourd'hui, forte de ses 50 bénévoles dévoués, l'association, présidée par Kiyet Corlay, couvre douze communes avec l'appui de responsables locaux. Ses locaux, situés rue de la Samiane à Crottet, sont le point central de son activité principale : l'aide alimentaire.

Grâce à ses nombreux partenaires (Communauté de Communes de La Veyle, Super U, Kuehne & Nagel, et plusieurs boulangeries locales), Cantonaide répond aux besoins croissants de ses bénéficiaires. En 2023, 62 952 tonnes de produits ont été récoltés et 2 054 colis de produits secs et frais ont été distribués, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente.

L'association fonctionne également grâce à la générosité des particuliers et des entreprises, aux adhésions, aux subventions, et aux recettes récoltées lors de divers événements. Parmi ceux à venir en 2025 :

- Assemblée Générale : le 22 mars à Saint-André-d'Huriat ;
- Farfouille : le 15 juin à Pont-de-Veyle ;
- Puces des couturières : le 19 octobre à Laiz.

Si vous avez un peu de temps à offrir, pourquoi ne pas rejoindre notre équipe ? Les bénévoles de Cantonaide seront heureux de vous accueillir pour partager ensemble de vrais moments de solidarité !

Dans notre commune, c'est Vanessa Bekrar qui est le référent de Cantonaide. **Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter au 06 42 59 29 69.**

Ensemble, continuons de faire vivre la solidarité !



La Croix-Rouge

 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**
UNITE LOCALE DES PAYS DE LA VEYLE



✦ La Croix-Rouge des Pays de la Veyle : un acteur incontournable de la solidarité locale

Grâce à l'engagement de ses bénévoles, elle répond à de nombreux besoins de notre population, offrant ainsi un soutien précieux à ceux qui en ont le plus besoin dans des domaines variés :

- Secourisme : Présente lors de nombreuses manifestations, l'association assure la sécurité de tous en intervenant rapidement en cas de besoin.
- Soutien scolaire : Les bénévoles proposent des aides aux devoirs pour les jeunes scolarisés, les accompagnant dans leur parcours scolaire.
- Alphabétisation : La Croix-Rouge aide également les personnes souhaitant apprendre ou améliorer leur niveau de français, que ce soient les enfants ou les adultes.
- Aide alimentaire : La Croix-Rouge propose une aide alimentaire pour les familles et étudiants en situation de précarité.
- Aide vestimentaire : Grâce à ses deux boutiques, à Vonnas (rue du moulin, ouverte les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h ; les jeudis et les samedis de 9h à 12h) et à Crottet (place de la Samiane, ouverte les lundis, vendredis et samedis de 9h à 12h et les mercredis de 9h à 17h, non-stop), l'association distribue des vêtements à prix solidaires et propose une aide alimentaire régulière.

✦ Un engagement fort

Pour mener à bien toutes ces actions, la Croix-Rouge s'appuie sur un réseau de bénévoles dévoués. Si vous souhaitez vous investir à votre tour, n'hésitez pas à contacter la présidente : Béatrice Gigan au 06 33 85 26 08 ou beatrice.gigan@croix-rouge.fr

Vous pouvez aussi venir à sa permanence, les 1^{ers} samedis de chaque mois de 9h à 12h, au bureau du Triolet à Vonnas.



**Vous aussi devenez bénévoles !
Rejoignez-nous !**

France Services : un lieu unique pour vos démarches administratives

Depuis 2020, France Services vous accompagne dans vos tâches administratives quotidiennes, répond à vos questions et vous aide dans vos démarches en ligne auprès de 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice.

Vous aurez ainsi une réponse adaptée à votre situation en un lieu unique. Cet accompagnement gratuit permet également de venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés avec le numérique et la dématérialisation.

Au sein des permanences de Pont-de-Veyle et Vonnas, vous avez à votre disposition ordinateur, imprimante et scanner afin de pouvoir imprimer ou transmettre les documents demandés. Pour vous guider quand vous en avez besoin, les deux agents de la Communauté de communes de la Veyle vous accueillent sans rendez-vous.

✦ France services vous accueille aux horaires suivants

Bureau de Pont-de-Veyle – Tél : 03 85 30 85 51 (Pôle des Services Publics - 10, rue de la Poste - Le Château)

- Le mardi de 8h30 à 12h30
- Le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- Le vendredi de 8h30 à 12h30

Bureau de Vonnas (Pôle des Services Publics – 34, allée de la Jeunesse (derrière la mairie)).

- Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le mardi de 14h à 17h
- Le mercredi de 8h30 à 12h30



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

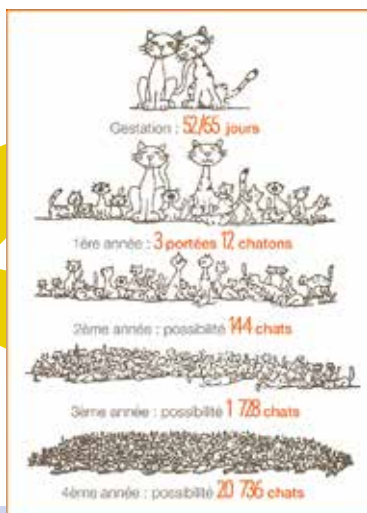
Nos amis les animaux : Oui à la stérilisation, Non à l'euthanasie !

✦ Chats et chiens : identification, stérilisation, divagation...

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

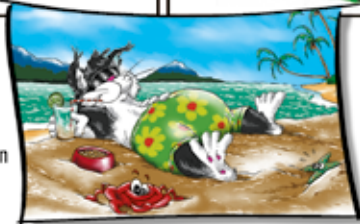
Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et s'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

La stérilisation est la seule méthode efficace et acceptable pour lutter contre la prolifération des chats errants. C'est un acte responsable qui permet d'éviter l'euthanasie ou l'abandon de chatons qui deviennent à leur tour des chats errants.



<p>1 Stériliser permet de réduire le vagabondage, les bagarres et donc les blessures.</p>	<p>2 Un chat stérilisé attrapera beaucoup moins de maladies contagieuses comme le FIV (Sida des chats). Pour les femelles, moins de tumeurs mammaires qui sont malignes dans 90% des cas.</p>
<p>3 Une chatte peut avoir 150 chatons dans sa vie... Un couple de chats pourrait engendrer plus de 20700 descendants au bout de 4 ans!</p>	<p>4 Trop de chatons, C'est plus d'abandons, Et donc plus de misère animale...</p>
<p>5 La stérilisation limite le marquage urinaire... ...et les chaleurs chez les femelles.</p>	<p>6 L'espérance de vie d'un chat stérilisé est bien plus longue! Elle atteint 14 à 16 ans contre 8 à 10 ans pour un animal non stérilisé.</p>

7 La stérilisation, c'est une fois dans la vie du chat!
Pour un compagnon en bonne santé et épanoui !



StoryBoard et Textes : www.bonheurdesbetes.com Maquette et Illustrations : Pascal CRISPIN : 06 10 12 01 66

Numéros utiles

• Mairie

03 85 36 30 43
accueil@saintcyrurmenthon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi et Mercredi de 9h à 12h ;
Jeudi de 13h30 à 17h30 ; Vendredi de 13h30 à 17h.

En dehors de ces horaires, nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec le secrétariat. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

• Gendarmerie de St-Laurent-sur-Saône

03 85 22 80 50
Allée René Cassin 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAONE

• Police-Gendarmerie 17

• Pompiers 18 ou 112

• SAMU 15

• Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes par SMS 114

• Urgences sociales 115

• Violences conjugales 3919

• Maltraitance Enfants 119

• Maltraitance Personnes âgées 3977

• Cyber-harcèlement 3018

• Harcèlement scolaire 3020

• Centre Départemental de la Solidarité 04 74 04 04 09

• France Services Veyle 03 85 30 83 51

• Assistante sociale et Maison Départementale des Personnes Handicapées 3001

• Cantonaide

Vanessa Bekrar, référente sur Saint-Cyr :
06 42 59 29 69

• C.C.A.S. de Saint-Cyr-sur-Menthon

(répondeur) : 03 85 36 37 22

• Maltraitance animale 3677

• Maison de la justice et du droit

04 74 14 01 40

34 Cours de Verdun 01000 BOURG-EN-BRESSE
contact@cdad-ain.fr

• AVEMA (Association d'Aide aux Victimes et Médiation dans l'Ain) : 04 74 32 27 12

1 Rue de la Bibliothèque 01000 BOURG-EN-BRESSE – accueil@avema01.com

• Conciliateur de justice

Contactez la Maison de Justice et du Droit, permance les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois à la mairie de CHATILLON-SUR-CHALARONNE

✕ Les autres associations

- CAP ONE – Club Auto Passion 01
Mikael Mouroux, président :
06 83 87 58 96
club.auto.passion01@hotmail.com
- Société communale de Chasse
Olivier Berger, président : 06 07 82 85 32
Possibilité de louer leur caisse frigo au prix de 60€
- Ain Terre Actions
Maëlle Manigand et Nelly Richard,
co-présidentes
ainterreactions@gmail.com
- FNACA
René Toillon, président : 06 48 72 04 36
toillon.rene@orange.fr





Naissances

Arthur BOYAT	12 Janvier 2024
Lisa Rose Héloïse MONNET	18 Janvier 2024
Helena COUTOULY BONIN	1 ^{er} Mars 2024
Andréa Jade Oria DYBEK	31 Mars 2024
Abel Raphaël BAYSSET	4 Mai 2024
Rose Marie DOMINGUEZ	13 Juin 2024
Augustin BON	20 Juin 2024
Isaiah Fatih KARAALI	4 Juillet 2024
Amaël FONCHIN	25 Juillet 2024
Maël Corentin Frédéric LONJARET	12 Août 2024
Betty Yvette FONTAINE VERNATON	26 Août 2024
Hayden SITTLER	28 Août 2024
Alix Eva GELIN	6 Septembre 2024
Alba ABREU DE CASTRO	1 ^{er} Octobre 2024
Kiara MONGEAT	3 Octobre 2024
Rose MAZUY	12 Novembre 2024
Eva Loréna Alba CAPLOT	29 Novembre 2024

Mariages

Augusto FERNANDES et Isabelle Daniele Elise MEO	23 Mars 2024
David Daniel DOMINGUEZ et Clémence Marie ROUSSEL	11 Mai 2024
Sébastien Georges DESGRAND et Cyril GUIBAUD	15 Juin 2024
Jean-Baptiste Marie LATER et Emilie Denise Cathy AUGIER	13 Juillet 2024
Cyprien FONTAINE et Louise VERNATON	13 Juillet 2024

Décès

Serge Gérard Jean HOELLARD	15 Janvier 2024
Paul Alain LANGLAIT	7 Février 2024
Marc MALENFER	2 Avril 2024
Régis Paul CLAIR	14 Mai 2024
Henri Claude Jules Antonin MEUNIER	6 Septembre 2024
Patrick Lucien BENCHAO	12 Novembre 2024
François BROYER	29 Décembre 2024

CALENDRIER DES FÊTES 2025

JANVIER	Ven. 5	Vœux de la Municipalité à la salle polyvalente
	Sam. 13	Banquet des conscrits de la 5 à la salle polyvalente
	Dim. 26	Loto du Sou des Ecoles à Saint-Genis-sur-Menthon
	Mar. 28	Assemblée Générale de Saint-Cyr en Fleurs
	Ven. 31	Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire de Vivre Autour des Planons et du Clou à 18h à Saint-Genis-sur-Menthon
FÉVRIER	Sam. 1 ^{er}	Assemblée Générale de Saint-Cyr en Mouvement à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon
	Sam. 22	Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon
	Dim. 23	Assemblée Générale de la Société de Pêche l'Hameçon à Saint-Genis-sur-Menthon
MARS	Dim. 2	Vente de jambon braisé de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à la caserne
	Sam. 8	Repas dansant de l'USSC à Saint-Genis-sur-Menthon
	Sam. 8	Nettoyage de printemps organisé par la municipalité
	Sam. 15	Carnaval du restaurant Scolaire du Menthon à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon
	Sam. 15 et dim. 16	Journées truites de la Société de Pêche l'Hameçon au Moulin
	Mer. 19	Commémoration 19 mars
AVRIL	Mer. 16	Don du Sang à Perrex (après-midi)
	Ven. 18	Vente de chocolats du Restaurant Scolaire du Menthon en salle annexe de Saint-Cyr-sur-Menthon
	Dim. 27	Rando'déj de l'Amicale des Donneurs de Sang à la Grange du Clou
MAI	Jeu. 1 ^{er}	Thé dansant de Saint-Cyr en Mouvement à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon
	Sam. 3	Vente de plants du Sou des Ecoles à Saint-Genis-sur-Menthon
	Jeu. 8	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
	Sam. 10	Concours de Pétanque de la Société de chasse
	Sam. 17	Vente de plats à emporter par l'USSC au Saintade municipal Jean-François Pelletier
	Sam. 24	Opération premières pages organisée par la Bibliothèque à 10h « Au coin du Livre »
	Sam. 24 et dim. 25	Fête Patronale

JUIN	Dim. 1 ^{er}	Barbecue de Saint-Cyr en Mouvement à la Grange du Clou
	Mar. 3	Animation jardinage proposée par Saint-Cyr en Fleurs en partenariat avec la Bibliothèque « Au coin du livre » à 16h15
	Ven. 6 au Dim. 8	Tournoi de sixte de l'USSC au stade municipal Jean-François Pelletier
	Ven. 13	Marche semi-nocturne avec barbecue organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang à Perrex
	Sam. 14	Vente de pizzas cuites au feu de bois du Sou des Ecoles à la Grange du Clou
JUILLET	Sam. 21	Assemblée générale de l'USSC au stade municipal Jean-François Pelletier
	Dim. 22	Fête de la musique et randonnée musicale par l'Association Musicale
	Mar. 24	Fête de l'école avec barbecue du Sou des Ecoles
AOÛT	Ven. 4	Boum des élèves de Saint-Genis à l'école de Saint-Genis-sur-Menthon
	Dim. 6	Critérium (Concours de pêche professionnel) de la Société de Pêche l'Hameçon au Moulin
	Dim. 13	Repas, feu d'artifice et bal des sapeurs-pompiers au stade municipal Jean-François Pelletier
SEPTEMBRE	Jeu. 21	Commémoration des événements de 1944 à la Tuilerie
	Ven. 5	Assemblée Générale du Restaurant Scolaire à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon
	Sam. 6	Journée détente de la Société de Pêche l'Hameçon au Moulin
OCTOBRE	Ven. 12	Assemblée Générale du Sou des Ecoles
	Ven. 3	Apérose
	Sam. 4	Loto de l'USSC
NOVEMBRE	Ven. 31	Soirée Halloween de l'USSC
	Mar. 11	Commémoration de l'Armistice 1918
	Ven. 14	Vente de fromage organisée par le Sou des Ecoles
DÉCEMBRE	Dim. 16	Brunch des nouveaux habitants en Mairie
	Ven. 5	Vente de produits festifs du Sou des Ecoles
	Sam. 6	Sainte-Barbe des Pompiers
	Sam. 6	Fête de Noël du Restaurant Scolaire du Menthon à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon
	Ven. 12	Arbre de Noël de l'USSC
	Sam. 13	Marché de Noël organisé par et au Domaine des Saveurs - les Planons
	Dim. 14	Vente et dégustation de moules et d'huîtres de la Société de Pêche l'Hameçon
Mer. 17	Don du Sang à Saint-Genis (après-midi)	

